
INTRODUCTION

INTRODUCTION

L'enquête sur la situation et les perspectives dans l'industrie permet de retracer l'activité récente et les perspectives à court terme des industriels en consignnant leur opinion qualitative au mois le mois. Cette enquête porte sur les champs de l'industrie manufacturière, des industries agroalimentaires et des raffineries de pétrole.

Les enquêtes de conjoncture et, notamment, l'enquête sur la situation et les perspectives dans l'industrie, apportent une information irremplaçable pour l'analyse et la prévision de court terme. En effet, les indications fournies par ces enquêtes sur le passé récent sont généralement de très bonne qualité. De plus, et c'est là l'avantage essentiel de cette source d'information, elles sont obtenues très rapidement, plus tôt que les statistiques quantitatives. Les économistes, les prévisionnistes, les décideurs et les journalistes constituent les principaux utilisateurs¹. Enfin, les résultats sont très peu révisés.

L'enquête Industrie répond à une demande qui émane de la sphère publique tant nationale qu'internationale. De même que la plupart des enquêtes de conjoncture de l'Insee, elle appartient au système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture. À ce titre, son questionnaire est harmonisé avec ceux de ses partenaires européens. En outre, ses principaux résultats constituent la source française des publications de la Commission européenne concernant les résultats d'enquêtes dans l'industrie des États membres.

Parmi toutes les enquêtes de conjoncture réalisées par l'Insee, l'enquête Industrie est celle qui a connu le moins d'évolutions significatives depuis sa création. Elle a néanmoins fait l'objet d'une rénovation, au début des années quatre-vingt-dix. Depuis 1991, le champ de l'enquête est harmonisé et les entreprises de moins de 20 salariés sont exclues de l'échantillon. À partir de 1991, les occurrences trimestrielles de l'enquête Industrie ont lieu en janvier, avril, juillet et octobre. En juillet 1997, les questions portant sur la demande globale et étrangère ont été simplifiées et de nouvelles questions concernant la compétitivité ont été ajoutées. En janvier 2004, ses questionnaires ont été légèrement modifiés, dans le cadre des progrès de l'harmonisation européenne des enquêtes de conjoncture. À compter de janvier 2004, l'enquête est en outre devenue obligatoire.

La diffusion nationale des résultats de l'enquête est assurée via la Banque de Données Macroéconomiques (BDM) de l'Insee, une publication dans les « *Informations Rapides* » et la mise à disposition de cette dernière sur le site internet de l'Insee (<http://www.insee.fr>).

Le présent volume d'*Insee Méthodes* a pour objet de présenter les principales caractéristiques de l'enquête Industrie. Il comporte en outre une grille d'interprétation de ses résultats.

¹ Pour plus de détail, on pourra se reporter à la fiche technique récapitulative de l'enquête Industrie, en Annexe 1 (point 9).

PREMIÈRE PARTIE :
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ENQUÊTE

PREMIÈRE PARTIE : PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ENQUÊTE

1.1. - Bref historique

L'Insee effectua sa première enquête de conjoncture en 1951¹. Celle-ci s'inspirait des enquêtes réalisées périodiquement par la revue « Fortune » aux États-Unis depuis 1947. Elle touchait 3 000 entreprises, principalement dans l'industrie, mais aussi dans le commerce, la banque, les assurances et les transports. Le questionnaire comprenait deux parties : l'une consacrée à des pronostics sur l'économie française dans son ensemble, l'autre à la situation de l'entreprise interrogée. Cette première enquête fut un succès. Aussi fut-elle ensuite renouvelée deux fois par an jusqu'en 1957, puis quatre fois par an ensuite. Toutefois, au vu des résultats obtenus, deux modifications furent progressivement apportées :

- une augmentation du nombre de questions portant sur l'entreprise et une diminution du nombre de celles concernant l'ensemble de l'économie, les résultats des premières étant apparus plus fiables que ceux des secondes ;
- la mise au point de questionnaires différents par secteur économique.

À la même époque qu'en France, mais de façon au départ indépendante, des enquêtes de conjoncture étaient lancées en Allemagne par l'Ifo - Institut de conjoncture basé à Munich - et en Italie par le Visco de Rome. En 1952, ces deux organismes initièrent avec l'Insee une coopération informelle dans le domaine des enquêtes de conjoncture, qui se généralisa progressivement aux instituts de nombreux pays.

Une des dates les plus importantes est la création en juin 1962, par la Commission des Communautés Européennes et sur la base des expériences françaises, allemandes et italiennes, de l'enquête harmonisée auprès des chefs d'entreprise industrielle de la Communauté selon deux périodicités différentes : mensuelle pour les questions sur l'activité et tous les quatre mois pour les questions sectorielles (capacités de production, effectifs, ...).

En 1979, la partie quadrimestrielle de l'enquête devint trimestrielle. Parmi les dix enquêtes de conjoncture auprès des chefs d'entreprise que gère aujourd'hui l'Insee, l'enquête Industrie est celle qui a connu la plus grande stabilité au cours du temps. Les principaux changements ont consisté en une réduction progressive de la part des questions consacrées au diagnostic global au profit de questions plus en rapport avec l'activité propre de l'entreprise, fournissant ainsi un diagnostic plus fin. Depuis 1991, le champ de l'enquête est harmonisé, les entreprises de moins de 20 salariés sont exclues de l'échantillon et les occurrences trimestrielles de l'enquête Industrie ont lieu en janvier, avril, juillet et octobre. En juillet 1997, les questions portant sur la demande globale et étrangère ont été simplifiées et de nouvelles questions concernant la compétitivité ont été ajoutées.

L'enquête Industrie fait partie du système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture depuis 1984 (Cf. quatrième partie). Les légères évolutions récentes ont été réalisées dans la perspective des progrès de l'harmonisation des enquêtes de conjoncture européennes. Cette motivation a été par exemple à l'origine de l'évolution de la formulation de la question portant sur le taux d'utilisation des capacités productives, mise en œuvre en janvier 2004.

À l'issue de son passage devant le Comité du Label, le 19 juin 2003, l'enquête a vu son label d'intérêt général et de qualité statistique renouvelé. De surcroît, le statut d'enquête obligatoire lui a été accordé : ce statut a pris effet en janvier 2004.

¹ Une enquête pilote l'avait précédée en novembre 1950.

1.2. - Finalité de l'enquête de conjoncture dans l'industrie

À l'instar de l'ensemble des enquêtes de conjoncture, l'enquête sur la situation et les perspectives dans l'industrie s'inscrit dans le dispositif français d'élaboration du diagnostic conjoncturel. Elle fournit des indications précieuses et rapidement disponibles sur le passé récent et les perspectives à court terme des industriels. Toutefois, la nature qualitative des réponses fournies aux enquêtes de conjoncture et la subjectivité qui s'y attache rendent l'interprétation délicate. Aussi l'intérêt des indications fournies par ces enquêtes est plus grand avant la disponibilité des statistiques quantitatives.

Les enquêtes de conjoncture ont un autre avantage que la rapidité de mise à disposition d'informations : elles fournissent une vue assez complète et cohérente d'un secteur d'activité, éclairant des domaines qui ne sont pas couverts, ou très tardivement, par les statistiques classiques. Ainsi, l'enquête mensuelle dans l'industrie permet de connaître la tendance de l'activité de chaque secteur suivi par l'enquête, mais également les explications de cette tendance (production, état des stocks, évolution des carnets de commandes), ce qui est fondamental si on veut essayer d'en anticiper les évolutions dans un futur proche. De ce fait, l'enquête de conjoncture dans l'industrie contribue au suivi de la production manufacturière (Cf. troisième partie, section 3.1.4).

Enfin, l'enquête Industrie constitue une des composantes du dispositif des statistiques infra-annuelles européennes. En raison de son appartenance au système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture, ses résultats peuvent être rapprochés de ceux des enquêtes de conjoncture dans l'industrie réalisées par les autres instituts européens adhérant à ce système (mêmes questions, périodicité, périodes d'interrogation et dates de publication, ...). De ce fait, l'enquête Industrie de l'Insee constitue la source française privilégiée pour l'analyse et la prévision conjoncturelles de l'activité des industriels dans l'Union européenne et au sein de la zone euro considérées globalement ou État par État.

Ce dernier aspect prend de plus en plus d'intérêt et d'importance au fur et à mesure de l'approfondissement de l'Union européenne et de son élargissement. En effet, depuis l'Union économique et monétaire particulièrement, les décideurs tant publics que privés expriment un besoin accru de disposer rapidement d'indicateurs économiques infra-annuels comparables d'un État membre à l'autre et mobilisables pour des agrégations au niveau de la zone euro. Ce besoin accru, lié à de nouveaux enjeux (aide à la définition de la politique monétaire européenne notamment), induit une dynamique qui favorise les progrès de l'harmonisation des enquêtes de conjoncture et le perfectionnement du dispositif d'interrogation qu'elles constituent. L'enquête Industrie, en particulier, n'a toutefois connu que des évolutions relativement marginales dans ce contexte (Cf. *supra* section 1.1). En outre, les perspectives d'élargissement de l'Union européenne se sont traduites par un accroissement progressif du nombre de pays adhérant au système harmonisé des enquêtes de conjoncture et, en conséquence, par des potentialités d'enrichissement notable de la batterie d'indicateurs conjoncturels européens.

1.3. - Le champ de l'enquête

L'enquête Industrie s'adresse aux chefs d'entreprise de l'industrie manufacturière, des industries agroalimentaires et des raffineries de pétrole. Le champ couvert par l'enquête² est décrit dans le tableau 1 *infra*, en référence aux niveaux correspondants de la Nomenclature Economique de Synthèse³ (NES), selon les regroupements utilisés pour la publication des résultats. Les postes de la Nomenclature d'Activités Française (NAF) correspondants sont présentés en Annexe 3. C'est sur ce champ que l'enquête est publiée au moment de l'achèvement de la rédaction de ce volume.

² Le champ de l'enquête recouvre la quasi-totalité du champ des industries de plus de 20 salariés (Cf. Annexe 2).

³ La Nomenclature Économique de Synthèse (NES), adoptée par l'Insee en 1994, est une double nomenclature nationale - d'activités économiques et de produits - agrégée, pertinente pour l'analyse économique. Les regroupements constitués sont un dénominateur commun pour la présentation des statistiques économiques agrégées, valable pour tous les domaines : ils visent à refléter, autant que possible, le comportement d'agents confrontés à leur marché, alors que la structuration de la NACE (Nomenclature des Activités dans la Communauté Européenne) et de la NAF (Nomenclature d'Activités Française) font intervenir des critères de processus de production ou d'organisation en filières de production. La NES comprend 3 niveaux comportant respectivement 16, 36 et 114 postes.

Tableau 1 : Champ de l'enquête de conjoncture dans l'industrie
dans la Nomenclature Économique de Synthèse (NES)

ENSEMBLE DE L'INDUSTRIE	NES à 16 postes	NES à 36 postes	NES à 114 postes
	EB : INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES	B1 : Industries de la viande et du lait B2 : Autres IAA	B01 : Industrie des viandes B02 : Industrie du lait B03 : Industrie des boissons B04 : Travail du grain, fabrication d'aliments pour animaux B05 : Industries alimentaires diverses
	EG : ÉNERGIE	G1 : Production de combustibles et carburants	G14 : Cokéfaction et industrie nucléaire (Cokéfaction exclue) G15 : Raffinage de pétrole
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	EF : BIENS INTERMÉDIAIRES	F1 : Industrie des produits minéraux F2 : Textile F3 : Bois et papier F4 : Chimie, caoutchouc plastiques F5 : Métallurgie et transformation des métaux F6 : Industrie des composants électriques et électroniques	F12 : Autres industries extractives F13 : Fabrication de verre et d'articles en verre F14 : Fabrication de produits céramiques et de matériel de construction F21 : Filatures et tissage F22 : Fabrication de produits textiles F23 : Fabrications d'étoffes et d'articles en maille F31 : Travail du bois et fabrication d'articles en bois F32 : Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton F33 : Fabrication d'articles en papier ou en carton F41 : Industrie chimique minérale F42 : Industrie chimique organique F43 : Parachimie F44 : Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques F45 : Industrie du caoutchouc F46 : Transformation des matières plastiques F51 : Sidérurgie et première transformation de l'acier F52 : Production de métaux non ferreux F53 : Fonderie F54 : Services industriels du travail des métaux F55 : Fabrication de produits métalliques F61 : Fabrication de matériel électrique F62 : Fabrication de composants électroniques

INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	EE : BIENS D'ÉQUIPEMENT PROFESSIONNEL	<p>E1 : Construction navale, aéronautique et ferroviaire</p> <p>E2 : Industrie des biens d'équipement mécaniques</p> <p>E3 : Industries des biens d'équipement électriques et d'électronique professionnelle</p>	<p>E11 : Construction navale (construction de bâtiments de guerre exclue) E12 : Construction de matériel ferroviaire roulant E13 : Construction aéronautique et spatiale (militaire exclu) E14 : Fabrication de cycles, motocycles - matériel de transport.</p> <p>E21 : Fabrication d'éléments en métal pour la construction E22 : Chaudronnerie, fabrication de réservoirs métalliques E23 : Fabrication d'équipements mécaniques E24 : Fabrication de machines d'usage général E25 : Fabrication de machines agricoles E26 : Fabrication de machines-outils E27 : Fabrication d'autres machines à usage spécifique E28 : Fabrication d'armes et de munitions (fabrication d'armement exclue)</p> <p>E31 : Fabrication de machines de bureau et matériel informatique E32 : Fabrications de moteurs, génératrices et transformateurs (réparation de matériel électrique exclue) E33 : Fabrication d'appareils d'émission et de transmission E34 : Fabrication de matériel médicochirurgical et d'orthopédie. E35 : Fabrication de matériel de mesure et de contrôle</p>
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	ED : INDUSTRIE AUTOMOBILE	D0 : Industrie automobile	<p>D01 : Construction automobile D02 : Fabrication d'équipements automobiles</p>
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	EC : BIENS DE CONSOMMATION	<p>C1 : Habillement et cuir</p> <p>C2 : Édition et imprimerie</p> <p>C3 : Pharmacie, parfumerie et produits d'entretien</p> <p>C4 : Equipements du foyer</p>	<p>C11 : Industrie de l'habillement et des fourrures C12 : Industrie du cuir et de la chaussure</p> <p>C20 : Édition, imprimerie et reproduction</p> <p>C31 : Industrie pharmaceutique C32 : Fabrication de savons, parfums et produits d'entretien</p> <p>C41 : Fabrication de meubles C42 : Bijouterie et instruments de musique C43 : Articles de sport, jeux, jouets et articles divers C44 : Fabrication d'appareils domestiques C45 : Fabrication de matériels de réception, d'enregistrement C46 : Matériel optique, photographique et horlogerie</p>

1.4. - Le plan de sondage

L'unité interrogée est l'entreprise.

Deux critères sont utilisés pour classer les entreprises : le secteur principal d'activité, au niveau de la NES 114, et les effectifs utilisés comme indicateur de la taille de l'entreprise⁴.

La base de sondage est la dernière Enquête Annuelle d'Entreprise (EAE) connue.

Le nombre d'unités à interroger est fixé de manière à respecter le poids des différents secteurs de l'industrie française. Plus précisément, il est déterminé proportionnellement à la part du chiffre d'affaires des différents secteurs de chaque regroupement correspondant dans l'EAE. Notons que ce mode de construction de l'échantillon ne s'effectue que pour les entreprises de moins de 500 salariés. Les entreprises de 500 salariés et plus sont tirées de façon exhaustive ; c'est le cas également des entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 150 millions d'euros, quelle que soit la taille.

1.5. - Les questionnaires

L'enquête de conjoncture dans l'industrie est réalisée tous les mois (à l'exception du mois d'août). Seule une partie des questions est posée sur une base mensuelle. Certaines questions ne sont posées qu'à l'issue des occurrences trimestrielles de l'enquête dans un questionnaire plus complet. D'autres questions structurelles sont enfin posées tous les ans.

En pratique, deux modèles de questionnaires ont été créés pour tenir compte de ces spécificités au mois le mois :

- un questionnaire allégé correspondant aux mois de février, mars, mai, juin, septembre, novembre et décembre. Ce sont les mois de l'enquête dite « mensuelle ». Ce questionnaire comporte uniquement les 11 questions à périodicité mensuelle.

- un questionnaire détaillé est envoyé pour les enquêtes de janvier, avril, juillet et octobre. Ce questionnaire comporte, en sus des questions mensuelles, les questions à périodicité trimestrielle.

Tous les questionnaires comportent une rubrique d'identification de l'entreprise interrogée. Cette rubrique contient la raison sociale et l'adresse de l'entreprise, son numéro SIREN, ainsi que le nom, la fonction, le numéro de téléphone et le courriel de la personne répondant à l'enquête. Le code en NES 114, correspondant à l'activité principale de l'entreprise, est également porté sur le questionnaire.

On trouvera en Annexe 4 la liste des principales questions posées à l'enquête. En Annexe 5 sont présentés dans leur intégralité les deux modèles de questionnaire généraux (mensuel et trimestriel) relatifs à l'année 2006.

1.6. - Les questions posées dans l'enquête Industrie

1.6.1. - Deux types de questions posées

Comme dans la quasi-totalité des autres enquêtes nationales de conjoncture, on peut distinguer deux catégories de questions : les questions structurelles, qui sont posées une fois par an, et les questions conjoncturelles, qui sont posées à un rythme infra-annuel. Les données issues de ces dernières fournissent un suivi conjoncturel du secteur enquêté, les données structurelles ayant pour leur part une fonction de pondération ou de stratification.

• **Les questions structurelles** sont posées chaque année, au mois d'avril. Les réponses des entreprises sont ensuite pré-imprimées sur les questionnaires jusqu'au mois d'avril suivant. Les questions portent sur le chiffre d'affaires total de l'entreprise, sur ses effectifs, et pour chaque produit, sur le montant des ventes totales (en France et à l'étranger) ainsi que sur le montant des ventes à l'étranger. Ces données sont quantitatives.

⁴ La définition des tranches de taille est spécifique à l'enquête : tranche 1 : 20 à 99 salariés - tranche 2 : 100 à 499 salariés - tranche 3 : 500 salariés et plus.

- **Les questions conjoncturelles** portent :

- soit sur l'entreprise elle-même : il s'agit de questions concernant les effectifs, les salaires, les capacités de production, ... ;
- soit sur chacun des produits qu'elle fabrique : il s'agit de questions concernant les évolutions de la production (passée et prévue), de la demande (globale et étrangère), des stocks, des prix ;
- soit sur son appréciation de la situation de l'industrie dans son ensemble (question relative aux perspectives générales de production dans l'ensemble de l'industrie) ;
- soit sur les matières premières qu'elle utilise dans son processus de production.

Les questions conjoncturelles sont principalement qualitatives⁵, dans le but de faciliter la réponse des entrepreneurs.

1.6.2. - Les principaux thèmes abordés par les questions conjoncturelles

- L'activité

L'activité de l'entreprise intègre les données relatives à la production et aux intentions de commandes de l'entreprise pour chacun de ses produits, ainsi qu'au stockage de ces derniers.

Les chefs d'entreprise sont en outre interrogés sur l'évolution probable, au cours des trois prochains mois, du volume de la production industrielle dans l'ensemble de l'industrie française (appelée également perspectives générales de production).

- Les prix

Les prix sont abordés suivant deux points de vue : prix de vente passés et prévus. Les questions relatives aux prix sont des questions posées au niveau de chaque produit de l'entreprise.

- L'emploi

Les chefs d'entreprise sont interrogés sur l'emploi récent dans leur entreprise (évolution des effectifs totaux au cours des trois derniers mois), ainsi que sur leur prévision d'emploi (évolution des effectifs totaux au cours des prochains mois).

- La compétitivité

La compétitivité est abordée à travers trois questions trimestrielles relatives à l'évolution de la position compétitive de l'entreprise sur le marché national, ainsi que sur les marchés étrangers à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union Européenne.

- Les facteurs limitant l'offre

Des questions sur les facteurs limitant la production, sur les goulots et l'utilisation des capacités de production sont posées aux entrepreneurs lors des occurrences trimestrielles de l'enquête Industrie. Il s'agit d'évaluer quels sont les facteurs qui limitent l'offre des entreprises (demande insuffisante, contraintes sur les facteurs de production).

1.6.3. - Quelques exemples de questions conjoncturelles

Voici quelques exemples de questions qualitatives tirés des questionnaires 2006 de l'enquête de conjoncture dans l'industrie⁶. Il s'agit de questions à trois modalités, appelant une réponse positive (en hausse, supérieur à la normale), intermédiaire (stable, normal) ou négative (en baisse, inférieur à la normale) :

- Évolution au cours des trois derniers mois de votre production : en hausse, stable, en baisse ?

⁵ Les exceptions concernent les questions portant sur les marges de production de l'entreprise, sur le taux d'utilisation des capacités de production, sur l'évolution des prix et des salaires (Cf. Annexe 4).

⁶ Voir aussi (Cf. Annexe 5) les modèles de questionnaires généraux présentés dans leur intégralité.

- Évolution probable au cours des trois prochains mois de votre production : en hausse, stable, en baisse ?
- Considérez-vous que, compte tenu de la saison, votre carnet de commandes (ou votre demande) est actuellement : supérieur(e) à la normale, normal(e), inférieur(e) à la normale ?
- Considérez-vous que, compte tenu de la saison, vos stocks actuels de produits fabriqués sont : supérieurs à la normale, normaux, inférieurs à la normale ?
- Évolution probable de vos prix de vente (hors taxe) au cours des trois prochains mois : en hausse, stables, en baisse ?

Ainsi qu'on le verra plus en détail dans les deuxième et troisième parties (sections 2.4.3 et 3.1.1), les réponses à chaque question qualitative sont résumées au travers d'un indicateur unique appelé solde d'opinion. Un solde d'opinion se définit comme la différence entre le pourcentage de réponses positives (en hausse, supérieur à la normale) et le pourcentage de réponses négatives (en baisse, inférieur à la normale)⁷. D'expérience, ce type d'indicateur s'avère à la fois très lisible et très utile pour l'analyse conjoncturelle. La diffusion des résultats d'enquêtes de conjoncture du type de l'enquête Industrie consiste essentiellement en la publication des principaux soldes d'opinion issus de ces enquêtes et en l'interprétation de leur évolution.

Rappelons que certaines des questions posées à l'enquête Industrie ont été modifiées à compter des questionnaires de janvier 2004 à la demande de la Commission européenne, suite à l'élaboration de questionnaires harmonisés plus précis que par le passé au niveau communautaire pour plusieurs enquêtes de conjoncture⁸. Dans ce cadre, des questions de l'enquête Industrie ont été partiellement modifiées. Ainsi par exemple, les questions sont désormais formulées en terme d'évolution et non plus de tendance. Seule une question a donné lieu à une réelle reformulation significative. Il s'agit de la question relative au taux d'utilisation des capacités de production. Jusqu'en janvier 2004, la question portait sur les marges de production (noté Marges) que pouvaient réaliser l'entreprise, en embauchant du personnel supplémentaire, et le taux d'utilisation des capacités de production en était déduit selon la formule : $TUC = 100/(1+Marges/100)$. Dorénavant, on demande aux chefs d'entreprise d'évaluer directement le taux d'utilisation de leurs capacités productives. La question posée est la suivante :

- « Votre entreprise fonctionne actuellement à % de ses capacités disponibles. (Il s'agit du ratio de votre production actuelle sur la production maximale que vous pourriez obtenir en embauchant éventuellement du personnel supplémentaire). »

Les inconvénients induits par les nouvelles formulations de questions sont plus que contrebalancés par les avantages du rapprochement de l'enquête Industrie des autres enquêtes de conjoncture sectorielles harmonisées au niveau européen. Plus généralement, les évolutions des questionnaires permettent d'accroître la comparabilité des réponses données tant d'un pays à l'autre que d'un secteur à l'autre et facilitent l'élaboration d'indicateurs synthétiques sectoriels et macroéconomiques bien lisibles aux niveaux national et européen.

⁷ En général, ces pourcentages sont pondérés (par le chiffre d'affaires ou par les effectifs, selon la question posée).

⁸ Cette plus grande précision a été motivée par le souci d'accroître le degré d'harmonisation des enquêtes de conjoncture européennes. Auparavant, certaines marges d'interprétation des questions harmonisées existaient, qui étaient susceptibles d'induire des différences, en général mineures (à quelques exceptions près), entre les formulations des interrogations d'un questionnaire national à l'autre. Ces marges d'interprétation ont été supprimées par le choix de formulations plus littérales dans les nouveaux questionnaires harmonisés.

DEUXIÈME PARTIE :
RÉALISATION DE L'ENQUÊTE

DEUXIÈME PARTIE : RÉALISATION DE L'ENQUÊTE

La réalisation d'une enquête comprend différentes phases faisant intervenir l'équipe responsable de l'enquête au niveau national (située au Département de la Conjoncture de l'Insee) et une équipe d'informaticiens (basée dans plusieurs Centres Nationaux Informatiques de l'Institut).

Les différentes étapes de la réalisation de l'enquête *stricto sensu* (hors diffusion, interprétation et utilisation des résultats) sont les suivantes :

- la constitution et le renouvellement de l'échantillon ;
- la collecte et la saisie des données ;
- la constitution des données individuelles et leur contrôle ;
- le dépouillement de l'enquête ;
- la correction des variations saisonnières ;
- le stockage des données.

2.1. - La constitution et le renouvellement de l'échantillon

La constitution initiale de l'échantillon d'industriels à interroger a résulté d'un sondage stratifié sans remise dans la base de l'Enquête Annuelle d'Entreprise (EAE) la plus récente au moment du lancement de l'enquête. Cet échantillon est pour l'essentiel suivi d'une enquête à l'autre (panel d'entreprises). Toutefois, en raison des évolutions économiques (disparitions ou restructurations d'entreprises) et de la nécessité de conserver un échantillon de taille adéquate, tout échantillon est amené à évoluer dans le temps.

Ainsi, l'échantillon de l'enquête de conjoncture dans l'industrie est renouvelé partiellement une fois par an, selon des modalités identiques d'une année à l'autre. La base de sondage est toujours la dernière EAE connue. Lors de ce renouvellement, on calcule un échantillon théorique de 4 000 individus selon un sondage stratifié suivant un croisement « taille de l'entreprise » en termes d'effectifs salariés et « secteur d'activité »¹. Le nombre d'entreprises à conserver dans l'échantillon pour chaque strate est proportionnel au poids en termes de chiffres d'affaires de la strate sur l'ensemble de l'industrie (Cf. Annexe 6). Dans un second temps, on détermine le nombre d'entreprises à tirer pour compléter l'échantillon de l'année précédente une fois toiletté (c'est-à-dire après suppression des entreprises disparues, restructurées, etc.). Les nouvelles entreprises sont choisies par tirage aléatoire simple sans remise dans chaque strate.

Entre deux campagnes de renouvellement, l'Insee effectue en outre un travail permanent de maintien des échantillons (mises à jour en continu des adresses des entreprises enquêtées et des correspondants au sein de ces dernières, suivi des restructurations et des cessions d'entreprises, etc.).

¹ Rappel : ce mode de construction de l'échantillon ne s'effectue que pour les entreprises de moins de 500 salariés, dont le chiffre d'affaires est inférieur à 150 millions d'euros. Les autres entreprises (plus de 500 salariés ou chiffre d'affaires supérieur à 150 millions d'euros) sont tirées de façon exhaustive.

2.2. - La collecte et la saisie de l'information

2.2.1. - La collecte des données

Les questionnaires relatifs à l'enquête sont envoyés aux entreprises constituant l'échantillon vers le 27 du mois *m-1*. Les entreprises adressent en retour leur réponse à l'Insee, où est effectuée la saisie des questionnaires. Les réponses doivent y parvenir vers le 10 du mois de l'enquête.

À chaque enquête, un questionnaire ou un courriel de rappel est envoyé aux entreprises n'ayant pas répondu à la date de retour indiquée sur l'envoi initial.

Depuis novembre 2005, un nouveau mode de collecte a été mis en place pour les entreprises, en parallèle de la collecte classique par voie postale. Il s'agit d'un questionnaire électronique accessible depuis le site internet : <http://conjoncture.entreprises.insee.fr>. À chaque enquête, les entreprises choisissent leur mode de réponse : par papier ou par Internet.

2.2.2. - La saisie des données individuelles et leur contrôle

La saisie des données est effectuée à l'Insee (Division des Enquêtes de Conjoncture), au fur et à mesure de l'arrivée des questionnaires.

Plusieurs types de contrôles des données sont opérés au sein de cette Division :

- contrôles sur la cohérence des données structurelles : ces contrôles portent essentiellement sur la cohérence des chiffres d'affaires globaux, des chiffres d'affaires réalisés sur chaque produit, des effectifs salariés, ainsi que sur les évolutions de ces données structurelles d'une année sur l'autre ;

- contrôles sur les réponses conjoncturelles.

Lorsque les entreprises répondent par internet, leurs réponses sont contrôlées puis déversées le cas échéant directement dans les fichiers de données individuelles. Les questionnaires présentant des anomalies font l'objet d'une intervention manuelle.

2.2.3. - La collecte par internet

Depuis novembre 2005, les entrepreneurs ont la possibilité de répondre à l'enquête de conjoncture dans l'industrie par internet. Il leur suffit de se connecter sur le site internet et de s'identifier à l'aide de leurs code d'accès et mot de passe fournis par l'Insee. Ils répondent ensuite au questionnaire de manière totalement similaire à la réponse par papier.

Le site internet inclut un certain nombre d'explications et de services facilitant les réponses des entreprises, ainsi qu'un retour d'informations enrichi - Cf. alinéa 3.2.2. *infra*. Ce nouveau mode de collecte s'étendra progressivement à l'ensemble des enquêtes de conjoncture.

2.3. - L'organisation des données individuelles

Les données individuelles sont stockées dans une base de données commune à toutes les enquêtes de conjoncture. Cette base contient :

- les informations décrivant les entreprises : identifiant SIREN, raison sociale, adresse, ... ;

- les données structurelles : chiffre d'affaires, effectifs salariés, activité principale de l'entreprise, ... ;
- les données conjoncturelles : réponses aux questions qualitatives.

2.4. - Le dépouillement

Le dépouillement correspond au calcul des niveaux agrégés à partir des données individuelles. Comme indiqué dans la première partie (section 1.5), seules certaines questions conjoncturelles sont effectivement posées tous les mois. D'autres ne sont posées que tous les trimestres.

Le calcul des niveaux agrégés s'effectue en deux étapes. On procède d'abord à l'agrégation primaire des réponses au niveau de chaque strate élémentaire (Cf *infra*, alinéa 2.4.3). Dans un second temps, on agrège les résultats ainsi obtenus en tenant compte du poids de chaque strate dans le champ de l'enquête.

Les questions posées au niveau de l'entreprise sont agrégées selon une logique sectorielle. Les questions posées au niveau des produits sont agrégées selon une logique « produit ». Pour les questions relatives aux matières premières, les regroupements sont issus de croisements entre « matière utilisée » et « secteur utilisateur ».

La première étape du dépouillement (agrégation primaire) utilise uniquement des données de l'enquête : les données structurelles fournies par l'entreprise jouent le rôle de coefficients de pondération. La seconde étape du dépouillement fait appel à des données de l'Enquête Annuelle d'Entreprise et de la Comptabilité Nationale, qui jouent le rôle de « coefficients de redressement ».

Toutes les questions d'une enquête sont dépouillées deux fois : une première fois lors de la publication de l'enquête du mois courant m et une seconde fois au moment de la publication de l'enquête suivante en $m+1$. Ce procédé est motivé par deux raisons essentielles :

- l'application de la méthode de l'échantillon constant, présentée dans la partie 2.4.2 ;
- la prise en compte des réponses d'entreprises retardataires.

2.4.1. - La stratification

- Selon la logique sectorielle : une strate élémentaire est définie par le croisement d'un secteur d'activité au niveau de la Nomenclature Économique de Synthèse (NES 114) et d'une tranche de taille. On distingue 59 secteurs différents dans le champ de l'enquête et 3 tranches de taille : il existe donc $59 \times 3 = 177$ strates élémentaires en logique sectorielle.

- Selon la logique « produit » : une strate élémentaire est définie comme une branche d'activité classée dans la NES 114. On distingue 59 strates élémentaires en logique produit dans le champ de l'enquête.

- Selon la logique « matière » : une strate élémentaire correspond au croisement d'un secteur utilisateur et d'un type de matière première utilisée. Les secteurs utilisateurs et les matières utilisées sont définis au niveau NES 36. On distingue 17 secteurs utilisateurs et 18 classes de matières premières. Il y a donc en tout $17 \times 18 = 306$ strates élémentaires en logique « matière ».

2.4.2. - L'échantillon constant

L'interprétation des résultats d'une enquête est largement fondée sur leur comparaison avec ceux de l'enquête précédente. En effet, comme on l'expliquera plus en détail dans la partie 3, alinéa 3.1.1, les résultats de ce type d'enquête ont du sens en évolution plus qu'en niveau. Compte tenu du caractère qualitatif de la plupart des questions et du nombre limité d'entreprises interrogées, il est préférable de mener une telle comparaison sur la base d'un même échantillon pour deux enquêtes successives (c'est-à-dire « en raisonnant à échantillon constant »). On s'assure ainsi qu'une évolution des résultats entre deux enquêtes reflète exclusivement un changement dans les réponses des entreprises et non une évolution de structure de l'échantillon.

Cependant, pour une question donnée, prendre exclusivement en compte les opinions des entreprises ayant répondu à deux enquêtes successives aurait l'inconvénient de négliger les informations potentiellement instructives données par les entreprises ayant répondu à l'une seulement de ces deux enquêtes. En tout état de

cause, en raison de la taille limitée des échantillons, on préfère prendre en compte le maximum de réponses possible. Ceci implique plusieurs choix méthodologiques. D'une part, on constitue un échantillon constant par question plutôt que par enquête : ceci assure une couverture maximale de réponses à chaque question. D'autre part, dans le cas de réponses partielles, on est amené à définir des procédures de complèment. Ces procédures, très simples, consistent à imputer la réponse manquante d'une entreprise à une question donnée sur la base des réponses les plus récentes de l'entreprise à cette question.

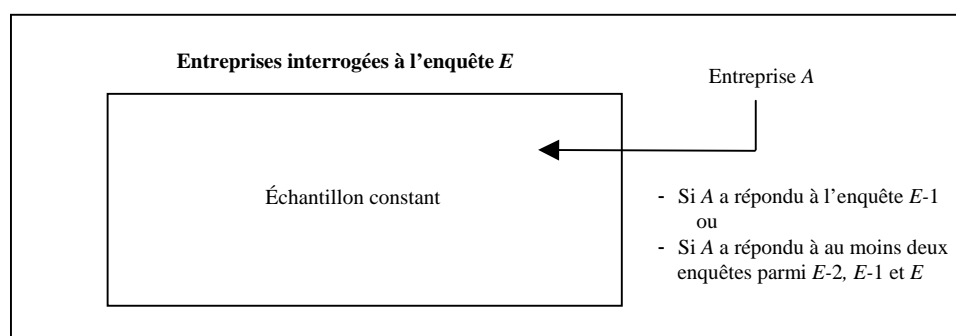
La méthode dite de « l'échantillon constant », qui décrit l'ensemble de ces traitements (constitution de l'échantillon constant et traitement des non-réponses) est détaillée dans les alinéas suivants.

2.4.2.1. - Les principes généraux de la constitution de l'échantillon constant

La méthode de l'échantillon constant propose un mode de traitement de la non-réponse relativement simple, fondé sur un ensemble de règles de report des réponses antérieures des entreprises non-répondantes. Elle permet de n'attribuer une évolution des résultats qu'à une modification de l'opinion des entreprises. Pour une question donnée, les réponses prises en compte dans les résultats sont celles des entreprises qui appartiennent à l'échantillon constant.

Les principes généraux de la méthode de l'échantillon constant sont les suivants :

- l'échantillon constant est constitué question par question,
- la majorité des questions est dépouillée selon la méthode de l'échantillon constant²,
- pour chaque question dépouillée selon la méthode de l'échantillon constant, une entreprise fait partie de ce dernier si elle a répondu à la question considérée au moins lors de deux enquêtes sur les trois dernières ou bien si elle a répondu à l'enquête intermédiaire. Pour les questions mensuelles, il s'agit de l'enquête du mois courant m , et des deux mois précédents $m-1$ et $m-2$. Pour les questions trimestrielles, il s'agit du mois courant m , ainsi que des mois $m-3$ et $m-6$. Dans ce qui suit, on notera les dates des trois enquêtes concernées E , $E-1$ et $E-2$, que cela concerne des questions mensuelles ou des questions trimestrielles. Le schéma suivant résume ces traitements.



² La procédure de l'échantillon constant n'est pas appliquée aux questions relatives aux perspectives générales d'activité et aux questions trimestrielles quantitatives portant sur les prix et les taux de salaire. Le principe du report de réponses antérieures sur l'enquête courante apparaît en effet mal adapté aux questions qui portent sur les prix (en raison de leur volatilité) ou qui se caractérisent par une périodicité supérieure à trois mois (les réponses à la dernière enquête renseignée se référant alors à une période jugée trop ancienne). Les perspectives générales, quant à elles, sont publiées sous forme non pondérée, ce qui limite considérablement la nécessité du recours à la procédure d'échantillon constant.

2.4.2.2. - Détail du mode de complètement des réponses partielles

Les deux tableaux ci-dessous explicitent la procédure précise appliquée par la méthode de l'échantillon constant dans le cas de l'enquête de conjoncture dans l'industrie.

Tableau 2 : Décision d'inclusion dans l'échantillon constant et mode de complètement des réponses partielles pour une question Q donnée

L'entreprise A a répondu (R) ou non (NR) à la question Q lors des 3 dernières enquêtes			Constitution de l'échantillon constant pour la question Q lors de l'enquête E : Traitements effectués pour l'entreprise A	
Enquête $E-2$	Enquête $E-1$	Enquête E	Inclusion ou non de l'entreprise A dans l'échantillon constant	Prise en compte des réponses de l'entreprise A et mode de complètement de ses non-réponses
R^3	R	R	OUI	Enquêtes $E-1$ et E : les réponses de l'entreprise A sont prises en compte dans les résultats.
R	R	NR	OUI	Enquête $E-1$: la réponse de l'entreprise A est prise en compte dans les résultats. Complètement de la question à l'enquête E : la réponse de l'entreprise A à l'enquête $E-1$ est reconduite à l'identique pour l'enquête E .
R	NR	R	OUI	Enquête $E-1$: le traitement spécifique qui est appliqué est explicité dans le tableau 3 <i>infra</i> . Enquête E : la réponse de l'entreprise A est prise en compte dans les résultats.
R	NR	NR	NON	Enquêtes $E-1$ et E : l'entreprise A est exclue de l'échantillon constant.
NR	R	R	OUI	Enquêtes $E-1$ et E : les réponses de l'entreprise A aux 2 enquêtes sont prises en compte dans les résultats.
NR	R	NR	OUI	Enquête $E-1$: la réponse de l'entreprise A est prise en compte dans les résultats. Complètement de la question à l'enquête E : la réponse de l'entreprise A à l'enquête $E-1$ est reconduite à l'identique pour l'enquête E .
NR	NR	R	NON	Enquêtes $E-1$ et E : l'entreprise A est exclue de l'échantillon constant.
NR	NR	NR	NON	Enquêtes $E-1$ et E : l'entreprise A est exclue de l'échantillon constant.

Il arrive ainsi qu'une entreprise soit exclue de l'échantillon constant pour une question à laquelle elle a répondu lors de l'enquête courante E (ceci correspond à l'avant-dernière configuration explicitée dans le tableau 2). Dans ce cas, sa réponse à cette question n'est pas prise en compte dans le dépouillement des résultats provisoires (c'est-à-dire lors de la publication de l'enquête en cours E). Cependant, en vertu des règles décrites dans le tableau 2, cette réponse est réintégrée lors du dépouillement des résultats définitifs (c'est-à-dire lors de la publication de l'enquête suivante $E+1$).

³ Nota : le symbole R indique que l'entreprise a répondu à la question considérée lors de l'enquête correspondante. Le symbole NR signifie qu'elle n'a pas donné de réponse à cette question au moment du dépouillement de l'enquête (questionnaire non parvenu ou réponse absente du questionnaire).

Tableau 3 : Mode de complèment des réponses partielles de l'entreprise A dans le cas (R, NR, R)

À l'enquête E-2, l'entreprise A a répondu :	À l'enquête E-1, l'entreprise A n'a pas répondu :	À l'enquête E, l'entreprise A a répondu :	Lors de l'enquête E-1, la réponse suivante (« intermédiaire » entre les réponses aux enquêtes E-2 et E) est reportée pour l'entreprise A :
(+)	NR	(+) ou (=)	(+)
(+)	NR	(-)	(=)
(=)	NR	(+), (=) ou (-)	(=)
(-)	NR	(+)	(=)
(-)	NR	(=) ou (-)	(-)

Lecture : (+) = réponse : en hausse, supérieur à la normale. (=) = réponse : stable, proche de la normale.
 (-) = réponse : en baisse, inférieur à la normale.

Une entreprise qui n'a pas répondu à une question, mais dont la réponse est complétée selon l'une des modalités décrites dans les tableaux précédents, est dite « interpolée » pour cette question.

Finalement, toutes les questions d'une enquête sont dépouillées deux fois : une première fois lors de la publication de l'enquête courante E et une seconde fois au moment de la publication de l'enquête suivante E+1. Ce procédé est motivé par deux raisons essentielles :

- comme on vient de le voir, il est rendu nécessaire pour l'application de la méthode de l'échantillon constant à certaines questions ;

- en outre, il permet de prendre en compte les réponses d'entreprises retardataires.

2.4.3. - Le dépouillement des questions

Le mode de dépouillement et de calcul des soldes d'opinion diffère selon le type de question posée. Les questions qui portent sur l'entreprise dans son ensemble sont dépouillées selon la logique sectorielle, les questions relatives aux produits des entreprises selon la logique « produit », et celles portant sur les matières premières des entreprises selon la logique « matière ».

2.4.3.1. - Dépouillement des questions « entreprise »

Dans toute cette section, les entreprises « répondantes à une question » comprennent, outre celles qui ont effectivement répondu à cette question, les entreprises interpolées après application de l'échantillon constant.

2.4.3.1.1. - Agrégation primaire des résultats

L'agrégation primaire consiste à calculer des *soldes d'opinion* au sein de chaque strate élémentaire. La strate élémentaire correspond au croisement du secteur d'activité en NES 114 et d'une tranche d'effectifs salariés. Le *solde d'opinion* est défini, pour chaque question, comme la différence entre la proportion des individus (un

individu est ici assimilable à une « entreprise répondante à cette question ») ayant une opinion positive de la situation et la proportion de ceux qui ont une opinion négative⁴ :

Soit i la strate élémentaire :

$$SOLDE_i = 100 \times (\% HAUSSE_i - \% BAISSE_i)$$

avec :

$$\% HAUSSE_i = \frac{\sum_{\substack{k \in i, \\ k \text{ répondant "en hausse" }}} \alpha_k}{\sum_{k \in i} \alpha_k}$$

$$\% BAISSE_i = \frac{\sum_{\substack{k \in i, \\ k \text{ répondant "en baisse" }}} \alpha_k}{\sum_{k \in i} \alpha_k}$$

où

$$\sum_{k \in i} \alpha_k = \sum_{\substack{k \in i \\ k \text{ répondant "en hausse" }}} \alpha_k + \sum_{\substack{k \in i \\ k \text{ répondant "stable" }}} \alpha_k + \sum_{\substack{k \in i \\ k \text{ répondant "en baisse" }}} \alpha_k$$

et α_k est le coefficient de pondération relatif à l'entreprise k .

Le coefficient de pondération est une donnée fournie par l'entreprise et dépend de la question posée : ainsi, il est fondé sur l'effectif employé pour les questions relatives à l'évolution (passée, prévue) des effectifs salariés, à l'évolution du temps de travail, aux difficultés de recrutement, et sur le chiffre d'affaires annuel pour les questions relatives aux capacités de production, à la situation de trésorerie, et aux facteurs limitant la production. Enfin, pour les perspectives générales d'activité, le coefficient de pondération est constant, égal à 1.

2.4.3.1.2. - Agrégation secondaire des résultats

L'agrégation secondaire consiste, pour une question et un niveau d'agrégation donnés, à calculer une moyenne pondérée des soldes d'opinion élémentaires (issus de l'agrégation primaire), afin de tenir compte de l'importance relative de la strate élémentaire dans le niveau d'agrégation considéré. Le solde d'opinion agrégé peut ainsi s'écrire :

$$SOLDE_{\substack{\text{agrégé,} \\ \text{niveau d'agrégation } J}} = \frac{\sum_{i \in \text{niveau d'agrégation } J} \beta_i \times SOLDE_i}{\sum_{i \in J} \beta_i}$$

où i est la strate élémentaire, β_i est le coefficient de redressement et $SOLDE_i$ le solde d'opinion issu de l'agrégation primaire.

Les coefficients de redressement proviennent du croisement des données issues de la dernière Enquête Annuelle d'Entreprise (EAE) connue et de la Comptabilité Nationale. Ils varient là encore selon les questions : l'effectif salarié par secteur, ventilé par tranche de taille, est utilisé pour redresser les questions relatives à l'évolution (passée et prévue) des effectifs, du temps de travail, et des difficultés de recrutement, tandis que la valeur ajoutée par secteur, ventilée par tranche de taille, est utilisée pour redresser les questions relatives aux capacités de production, à la situation de trésorerie, et aux facteurs limitant la production.

⁴ Dans tout l'alinéa 2.4.3, afin d'alléger les notations, « en hausse » représente la réponse positive (en hausse, supérieur à la normale), « stable » la réponse intermédiaire (stable, normal) et « en baisse », la réponse négative (en baisse, inférieur à la normale).

2.4.3.2. - Dépouillement des questions « produit »

La logique est la même que dans le cas du dépouillement des questions « entreprise ».

2.4.3.2.1. - Agrégation primaire des résultats

L'individu correspond ici à un produit d'une entreprise. Chaque produit est classé dans la Nomenclature d'Activité Française au niveau 700 (NAF 700). La strate élémentaire est une branche d'activité détaillée au niveau NES 114, qui regroupe l'ensemble des produits classés dans cette branche. Enfin, le coefficient de pondération correspond au montant annuel des ventes de l'entreprise à l'étranger sur le produit concerné pour les questions relatives à la demande étrangère, et au montant annuel des ventes de l'entreprise en France et à l'étranger sur ce produit pour les autres questions relatives aux produits de l'entreprise.

2.4.3.2.2. - Agrégation secondaire des résultats

Par rapport à l'agrégation secondaire des questions « entreprise », seul le coefficient de redressement diffère. Issu des données annuelles de la Comptabilité Nationale, il dépend là encore de la question : la valeur des exportations en biens manufacturés est utilisée pour redresser les variables relatives à la demande étrangère, et la valeur ajoutée par branche est utilisée pour redresser les autres variables d'activité portant sur les produits de l'entreprise.

2.4.3.3. - Dépouillement des questions « matière »

Ici encore, la logique est identique.

2.4.3.3.1. - Agrégation primaire des résultats

L'individu correspond à une matière première utilisée par l'entreprise dans son processus de production. Chaque matière première est classée dans la Nomenclature Économique de Synthèse au niveau NES 36, et selon le secteur de l'entreprise (au niveau NES 36) qui l'utilise. La strate élémentaire correspond donc au croisement d'un secteur utilisateur et d'un type de matière première utilisée. Le coefficient de pondération correspond au montant annuel des achats de l'entreprise de cette matière première.

2.4.3.3.2. - Agrégation secondaire des résultats

Dans le cas présent, la pondération utilisée pour redresser les soldes d'opinion élémentaires est issue des données annuelles de la Comptabilité Nationale : il s'agit du tableau croisé (matières utilisées × branche utilisatrice) des consommations intermédiaires au niveau NES 36.

2.5. - La correction des variations saisonnières (CVS)

Les évolutions des réponses d'un mois sur l'autre peuvent s'avérer être, pour certaines entreprises, davantage liées à des variations saisonnières que conjoncturelles. Or, les soldes d'opinion, indicateurs résumés de ces réponses, visent à transcrire au mois le mois l'évolution de la situation conjoncturelle dans l'industrie. Aussi est-il nécessaire de retirer l'information saisonnière contenue dans les séries obtenues à partir de l'agrégation des réponses individuelles, pour ne retenir que l'information d'ordre conjoncturel. C'est l'objet de la correction des variations saisonnières.

2.5.1. - Méthode générale

Des corrections de variations saisonnières d'un certain nombre de soldes d'opinion sont effectuées une fois par an⁵. Elles sont calculées par le programme X11-ARIMA pour les séries mensuelles et trimestrielles. Pour obtenir une série désaisonnalisée à partir d'une série brute⁶, on soustrait le coefficient saisonnier à la série brute :

$$VAR_{CVS}^q = VAR_{BRUTE}^q - CS^q$$

où VAR représente la série traitée, q la question et CS le coefficient saisonnier.

Les séries de coefficients saisonniers sont mises à jour chaque année pour tenir compte de l'influence des derniers points sur la valeur des coefficients saisonniers. Par conséquent, les séries désaisonnalisées sont recalculées annuellement.

Toutes les questions qui sont publiées sont corrigées des variations saisonnières. Des coefficients saisonniers de valeur nulle correspondent à des séries ayant été soumis à la procédure de correction des variations saisonnières, mais ne présentant pas de saisonnalité en définitive.

2.5.2. - Mode de report des coefficients saisonniers sur les observations récentes

Le mode de report des coefficients saisonniers est le suivant : en cas de non mise à jour des coefficients CVS , on utilise les derniers coefficients CVS calculés. En d'autres termes, on récupère la dernière valeur immédiatement existante du coefficient pour le mois M :

$$VAR_{CVS}^q(M, A) = VAR_{BRUTE}^q(M, A) - CS^q(M, A - i)$$

où M est un mois de l'année courante A et $A-i$ l'année du dernier coefficient calculé pour le mois M . En pratique, i prend la valeur 1, voire la valeur 2 si, exceptionnellement, deux campagnes de CVS successives sont séparées d'un peu plus d'un an.

2.6. - Le stockage des données agrégées

Sont stockés à la fois les séries brutes et CVS , les résultats issus de l'échantillon constant et les résultats issus de l'échantillon courant.

⁵ Les pourcentages de réponses « en hausse », « stable », et « en baisse » ne sont pas désaisonnalisés ; seuls les soldes d'opinion le sont.

⁶ Une série brute est une série n'ayant pas fait l'objet d'une correction des variations saisonnières ou d'une correction des jours ouvrables.

TROISIÈME PARTIE :
INTERPRÉTATION ET DIFFUSION DES RÉSULTATS

TROISIÈME PARTIE : INTERPRÉTATION ET DIFFUSION DES RÉSULTATS

3.1. - Interprétation des résultats de l'enquête

Des indicateurs élaborés très simplement à partir des résultats des enquêtes de conjoncture apportent des indications précoces sur l'activité, l'emploi ainsi que d'autres agrégats économiques de première importance pour le conjoncturiste.

On se propose de donner ici quelques exemples de tels indicateurs et, plus généralement, de suggérer un certain nombre de clefs de lecture des résultats de l'enquête de conjoncture dans l'industrie, tant internes qu'externes.

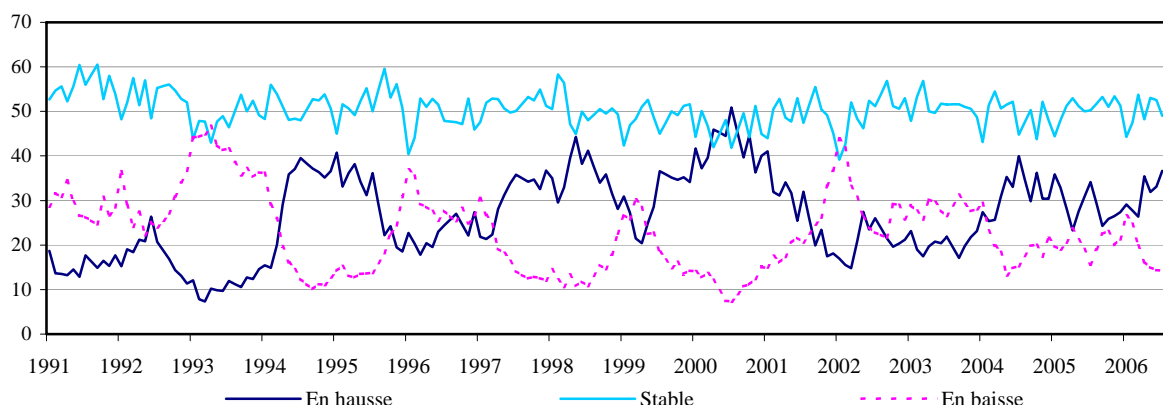
Les clefs de lecture « internes » consistent à présenter les résultats de l'enquête sous la forme la plus lisible (alinéa 3.1.1) et, au-delà, la plus synthétique possible (alinéa 3.1.2 et 3.1.3).

Les clefs de lecture « externes » permettent d'interpréter ces indicateurs à la lumière de l'agrégat sur lequel l'enquête est censée apporter des informations précoces : la production industrielle ainsi que l'évolution des effectifs (alinéa 3.1.4).

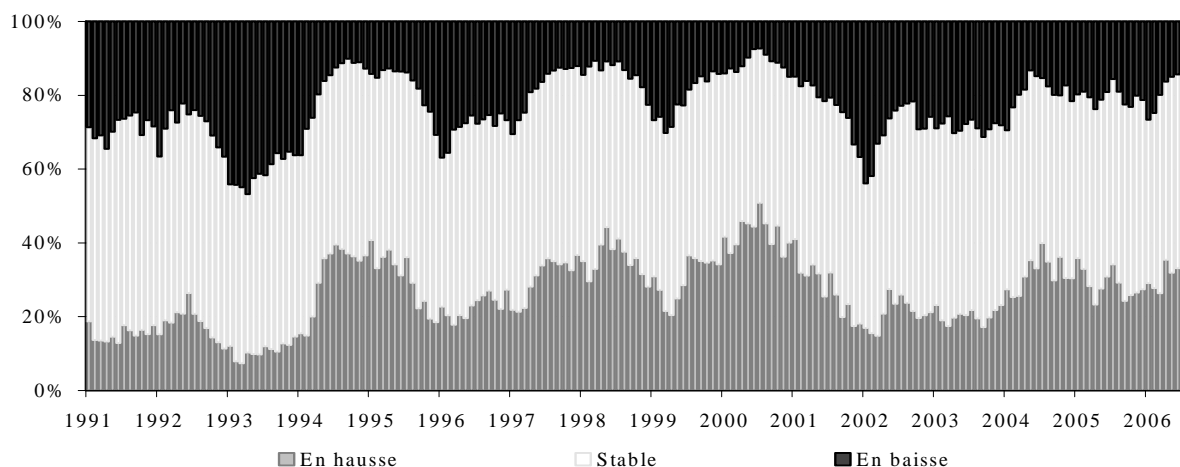
3.1.1. - La synthèse des réponses des enquêtés à chaque question : les soldes d'opinion

Ainsi qu'on l'a vu dans la deuxième partie (alinéa 2.4.3), pour chaque question qualitative posée, l'enquête de conjoncture dans l'industrie fournit directement une répartition des entreprises en trois groupes : celui des entreprises ayant donné une réponse positive (en hausse, supérieur à la normale), celui des entreprises ayant donné une réponse intermédiaire (stable, normal), et enfin celui des entreprises ayant donné une réponse négative (en baisse, inférieur à la normale). Toutefois, étudier simultanément l'évolution de trois pourcentages dont la somme vaut 100 % est assez malcommode, quelle que soit la représentation choisie. C'est ce qu'illustrent les graphiques 1 et 2 sur l'exemple des réponses à la question concernant l'évolution de la production passée.

Graphique 1 : Évolution de la production passée (% des réponses)
Présentation en « courbes »



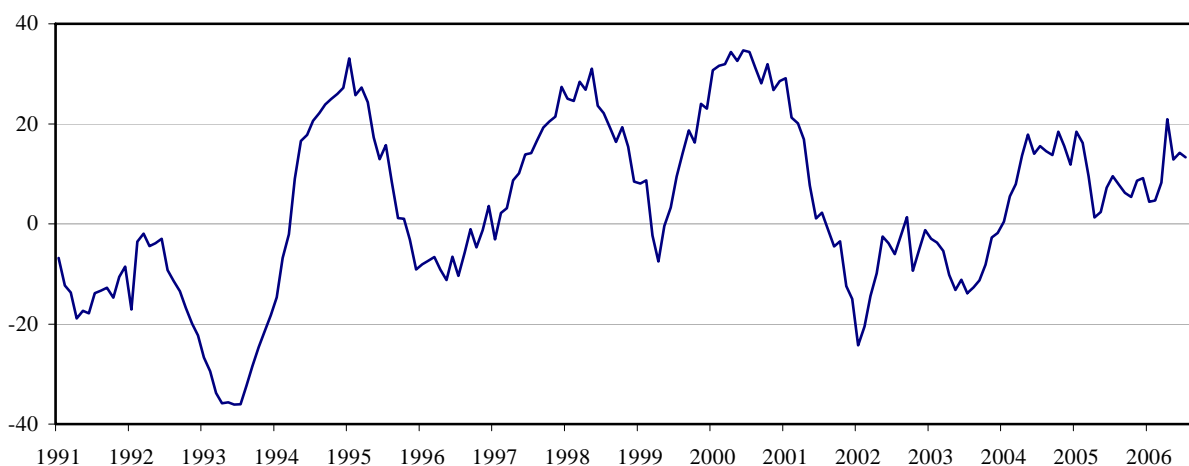
Graphique 2 : Évolution de la production passée (% des réponses)
Présentation « en bâtons »



L'expérience montre qu'on peut, avec une perte d'information limitée, ne retenir que la différence algébrique entre les deux pourcentages concernant les opinions opposées (augmentation et diminution, supérieur et inférieur à la normale). Cette différence, en d'autres termes le solde d'opinion¹, s'avère plus lisible et assez nettement représentative des cycles économiques (Cf. graphique 3 et alinéa 3.1.3 *infra*).

En outre, les soldes d'opinion s'avèrent, dans le cas français, au moins aussi performants en terme de prévision que des indicateurs alternatifs plus complexes, élaborés à partir de l'agrégation d'estimations du taux de croissance de la production effectuées au niveau de chaque entreprise sur la base de leurs réponses individuelles².

Graphique 3 : Évolution de la production passée (solde d'opinion, CVS)



¹ La construction précise des soldes d'opinion est détaillée dans la deuxième partie, alinéa 2.4.3. Pour une justification du concept de solde d'opinion, on pourra se reporter à Fansten (1976).

² Sur la construction d'indicateurs alternatifs, on pourra se reporter à Mitchell, Smith et Weale (2002) et à Biau, Erkel-Rousse et Ferrari (2006) pour l'application de cette méthode aux données issues de l'enquête Industrie en France.

Notons que le solde d'opinion ne doit pas être interprété directement comme représentatif du taux de croissance de la variable auquel il se réfère. En effet, les soldes d'opinion sont des nombres abstraits : on ne peut les interpréter qu'en référence aux soldes antérieurs ou à leur moyenne de longue période³. Corrélativement, l'interprétation de ces soldes doit tenir compte des éléments auxquels les industriels se réfèrent pour répondre :

- certains chefs d'entreprise jugent leur production satisfaisante quand elle augmente au-delà d'un certain rythme. Aussi l'indicateur qualitatif peut-il être négatif pour des taux de croissance de la production positifs. Plus généralement, la valeur absolue des soldes d'opinion peut être affectée de tels « biais subjectifs », qu'il convient de maîtriser lors de l'interprétation des résultats par un mode de lecture des soldes adapté ;

- certains industriels omettent d'éliminer la saisonnalité ou apprécient leur production en se référant à la période correspondante de l'année précédente, ce qui rend souvent nécessaire l'observation de la série corrigée des variations saisonnières (CVS) pour apprécier correctement les évolutions (Cf. deuxième partie, section 2.5).

Enfin, l'évolution d'un solde d'opinion apporte une information d'autant plus fiable que les pourcentages d'entreprises ayant répondu positivement (en hausse, supérieur à la normale) ou négativement (en baisse, inférieur à la normale) sont suffisamment élevés. L'interprétation d'un solde doit être prudente lorsque le pourcentage de réponses intermédiaires (stable, normal) est particulièrement élevé.

3.1.2. - Un indicateur synthétique de l'information contenue dans chaque enquête mensuelle : le facteur commun

Afin de résumer l'information contenue dans l'enquête par une statistique unidimensionnelle, il est possible de construire un indicateur synthétique du climat des affaires appelé « facteur commun » sur la base des principaux soldes de l'enquête Industrie⁴.

Ces principaux soldes sont relatifs :

- à l'évolution de la production passée (TPPA),
- à l'évolution de la production prévue (TPPRE),
- à l'opinion sur le niveau des stocks (OSSK),
- aux carnets de commandes globaux (OCSD),
- aux carnets de commandes étrangers (OCSDE),
- aux perspectives générales de production dans l'industrie (PGP).

Le principe du facteur commun est de retracer le mouvement commun à ces différents soldes, ce qui permet une lecture synthétique plus commode de l'enquête. Le facteur commun a donc des évolutions parfaitement en phase avec celles de l'enquête.

Le facteur commun est estimé à partir du modèle statistique suivant :

$$y_{it} = \lambda_i F_t + u_{it}$$

où $(y_{it})_{i=1,\dots,6}$ représente le vecteur des six soldes cités *supra* relatifs à l'enquête réalisée au mois t , F_t le facteur commun, $(\lambda_i)_{i=1,\dots,6}$ le vecteur des paramètres inconnus et $(u_{it})_{i=1,\dots,6}$ celui des termes résiduels.

Ce modèle exprime que chaque solde y_{it} peut être décomposé en deux termes orthogonaux :

- un terme dont l'évolution est tirée par une dynamique commune $(\lambda_i F_t)$,
- un terme résiduel (u_{it}) , appelé composante spécifique dans la mesure où il reflète la partie du solde y_{it} dont la dynamique n'est pas commune à l'ensemble des six soldes.

³ La plupart des soldes d'opinion sont en effet des séries stationnaires sur longue période.

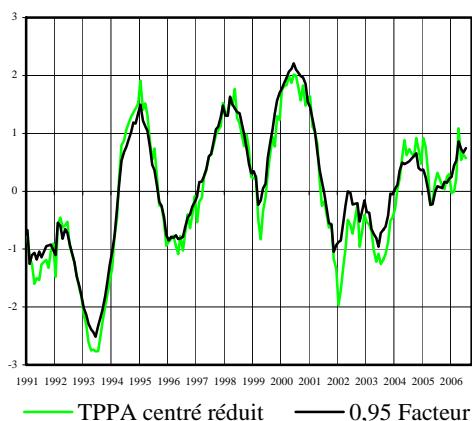
⁴ Voir Doz et Lenglart (1999).

Ce modèle est estimé sur données mensuelles par une technique de type maximum de vraisemblance. La difficulté consiste à estimer à la fois les paramètres inconnus $(\lambda_i)_{i=1,\dots,6}$ et le facteur commun F_t . En pratique, il s'avère que le résultat de l'estimation est très proche d'une technique d'analyse factorielle de type analyse en composantes principales. Plus important, le facteur commun tiré de cette estimation est très similaire au résultat qui découlerait de l'estimation d'un modèle plus complexe mais plus rigoureux par le filtre de Kalman⁵.

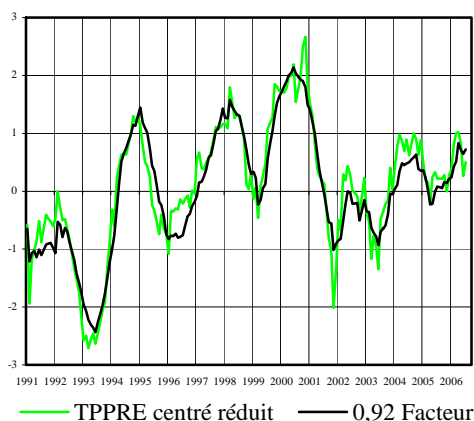
Si l'on compare le facteur commun du climat des affaires dans l'industrie avec chacune de ses composantes (les soldes correspondant à l'évolution de la production passée, à l'évolution de la production prévue, au niveau des stocks, aux carnets de commandes globaux, aux carnets de commandes étrangers et aux perspectives générales de production dans l'industrie), on peut isoler la part d'information spécifiquement apportée par chaque solde d'opinion. Ce faisant, l'indicateur synthétique fournit une grille de lecture complète de l'enquête.

Graphique 4 : Chaque solde constitutif du facteur commun (courbes claires) rapproché de sa composante tirée par la dynamique commune ($\lambda_i F_t$)

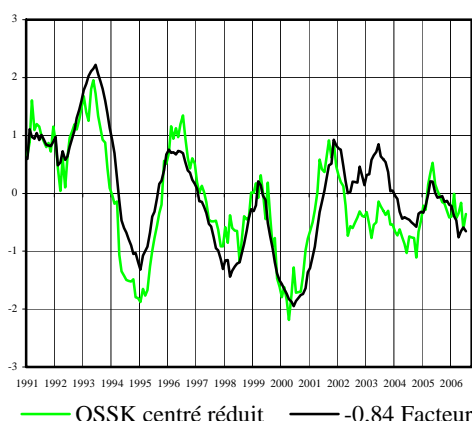
Évolution de la production passée (TPPA)



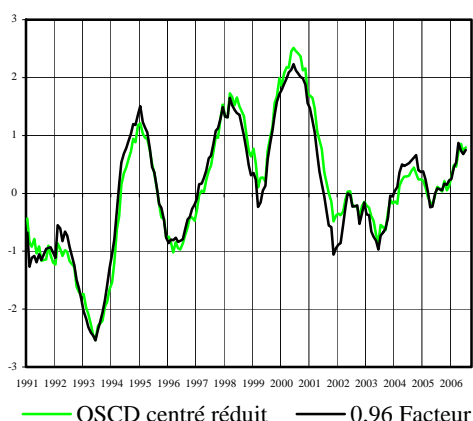
Évolution de la production prévue (TPPRE)



Opinion sur le niveau des stocks (OSSK)

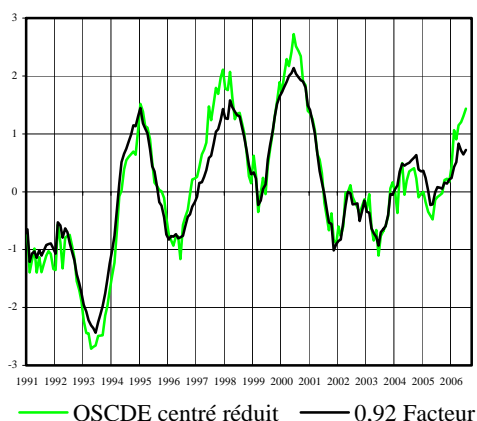


Carnets de commandes globaux (OSCD)

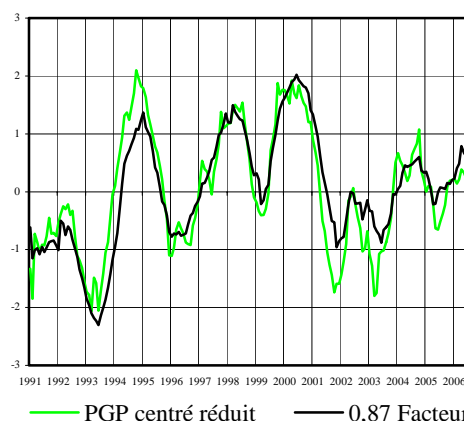


⁵ L'application du filtre de Kalman à des séries temporelles est décrite dans Hamilton (1991) et dans Kim et Nelson (1999), qui l'illustrent à travers de nombreux exemples concrets.

Carnets de commandes étrangers (OSCDE)

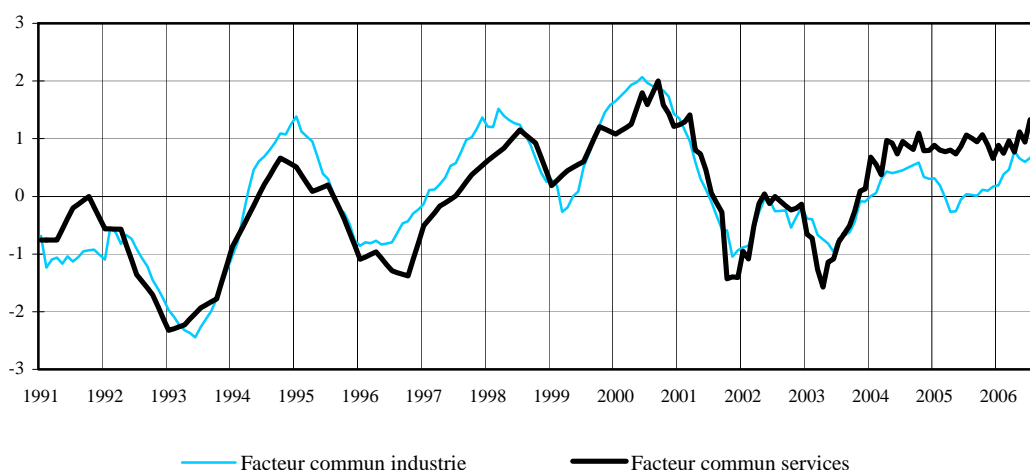


Perspectives générales de production (PGP)



En outre, la comparaison du facteur commun mensuel relatif à l'industrie et le facteur commun mensuel se rapportant au secteur des services⁶ traduit à bien des égards des cycles économiques similaires, même si le facteur relatif aux services atténue quelque peu l'amplitude de certaines fluctuations. Ainsi par exemple, le « trou d'air » de la fin 1998 apparaît moins marqué dans les services que dans l'industrie⁷.

Graphique 5 : Facteurs communs dans l'industrie et dans les services



3.1.3. - Saisir les retournements de l'activité grâce à l'enquête de conjoncture dans l'industrie

Disposant d'une batterie d'indicateurs dont il suit régulièrement les variations, le conjoncturiste commence par estimer pour chacun d'eux, chaque fois qu'un nouveau chiffre est publié, si ce chiffre est favorable ou non en terme d'évolution conjoncturelle. Il décide de cette interprétation en comparant la nouvelle valeur connue avec le niveau qu'il anticipait auparavant : selon que la réalité s'avère meilleure ou moins bonne que ce qu'il imaginait, la nouvelle information apportée par l'indicateur est ainsi perçue comme un signal positif ou négatif. Dans un second temps, le conjoncturiste va considérer l'ensemble des signaux dont il dispose, et pondérer son jugement en tenant compte du degré d'aptitude à refléter les phases conjoncturelles dont chaque variable a fait

⁶ Pour la construction de l'indicateur synthétique mensuel dans les services, on se reportera à Cornec et Deperraz (2005).

⁷ Pour plus de détail sur les écarts de conjonctures sectorielles, on pourra se reporter à Bouton et Erkel-Rousse (2003).

preuve jusqu'à présent. Selon que ce bilan est plus ou moins contrasté, selon également qu'il avait plus ou moins confiance dans l'appréciation qu'il portait une période auparavant sur la situation conjoncturelle, il est ainsi conduit à réviser ou non son jugement sur la période en cours. La démarche ainsi exposée s'apparente au travail effectué « naturellement » par le conjoncturiste lorsqu'il cherche à élaborer un diagnostic sur l'activité. Cependant, cette approche descriptive présente l'inconvénient, majeur aux yeux de ce dernier, de reposer sur des critères a priori subjectifs, faisant appel à un savoir difficilement transmissible, dont il ne peut pas réellement tester la validité sur les évolutions passées.

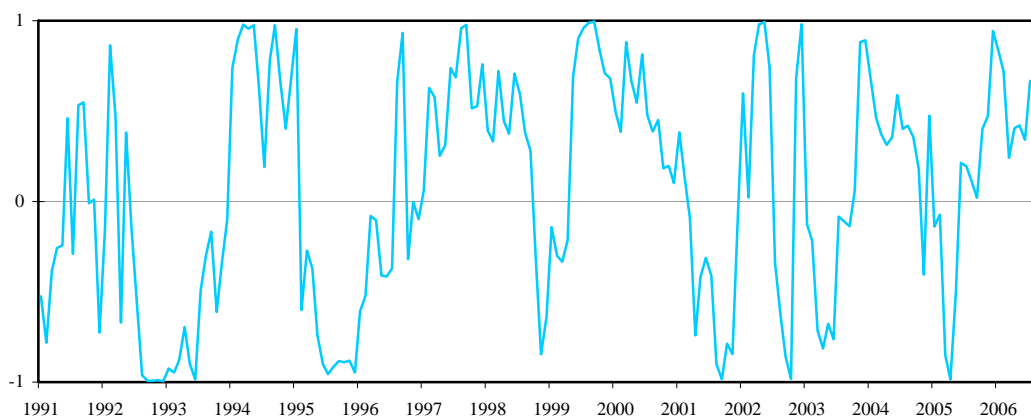
De ce fait, le conjoncturiste est conduit à se méfier de ce jugement préalable et à lui préférer des méthodes statistiques qui assurent la pérennité et la répliquabilité des résultats de son analyse. Ces méthodes quantitatives sont construites dans un cadre mathématique précis, permettant de mesurer les erreurs commises à l'aide de critères objectifs, donc d'apprécier la fiabilité des outils utilisés. On se propose ici, en quelque sorte, de réhabiliter la démarche initiale, en la formalisant de telle façon qu'il soit possible de lui associer un indice statistique précisément défini. La construction de cet indice se fait en deux temps, en s'inspirant largement de la description.

Ayant déterminé a priori un ensemble d'indicateurs à suivre, la première étape de fabrication est une étape de codage des données, puisqu'elle consiste à transformer cet ensemble de variables quantitatives en un ensemble de variables qualitatives, plus précisément à qualifier, date après date, de favorable (code +1) ou de défavorable (code -1) l'évolution de chacune des variables. Pour ce faire, on traite chaque série séparément et l'on en modélise la dynamique temporelle, telle qu'elle fut observée jusqu'à présent. Cette modélisation fournit alors, à toute période, une prévision de la valeur prise par la variable étudiée à la période suivante ; cette prévision est « optimale » en ce sens qu'elle tient compte, dans le cadre de la modélisation retenue, de l'ensemble de l'information apportée par le comportement passé de l'indicateur. Il reste ensuite à comparer, à la date suivante, la valeur prévue et la valeur effectivement constatée ; par différence, on mesure ainsi l'innovation contenue dans cette nouvelle valeur, c'est-à-dire la part d'information proprement nouvelle, puisque non prévisible, que l'indicateur vient de fournir. Selon que cette innovation est positive ou négative, on code alors la variable en +1 ou -1. Ce faisant, on qualifie donc de favorable ou non la nature de la surprise conjoncturelle advenant à chaque date, lorsque l'on prend connaissance de l'indicateur. C'est sur cet ensemble de signaux simultanés, renouvelés à chaque période, que l'on travaille dans un second temps, en espérant observer, à travers leur cohérence, la nature de la phase conjoncturelle traversée.

Après l'étape de codage vient donc l'étape de synthèse de l'information, dont le but est de qualifier la phase conjoncturelle en cours. Pour ce faire, on postule l'existence d'une variable qualitative, dite cachée, car non directement observée, pouvant prendre deux états, qui correspondent aux deux phases (favorable / défavorable) conjoncturelles possibles. Le lien entre cette variable d'intérêt et l'ensemble des signaux que l'on perçoit, date après date, se formalise de la façon suivante. D'une part, on considère que ce lien n'est pas univoque, mais de nature probabiliste. Autrement dit, un signal pourra tout aussi bien être positif que négatif quelle que soit la période considérée, mais selon des probabilités d'occurrence différentes : il sera plus probable d'observer des signaux positifs en période favorable, et négatifs en période défavorables. En outre, ce jeu de probabilités, dites conditionnelles -car attachées à la phase conjoncturelle où l'on se trouve-, dépend aussi de l'indicateur considéré, de façon à rendre compte d'une éventuelle disparité d'intensité dans la mesure du lien entre la variable cachée et chacune des variables observées : plus l'indicateur épousera les évolutions du cycle conjoncturel, plus ce lien sera intense et le jeu de probabilités afférent contrasté. D'autre part, l'expérience passée nous enseignant qu'une phase conjoncturelle présente une certaine persistance, on choisit d'attribuer cette caractéristique à la variable d'intérêt, là encore sous une forme probabiliste : connaissant l'état, favorable ou non, de la conjoncture à une date donnée, cet état est certes toujours susceptible de basculer à la date suivante, mais avec une probabilité faible. Ces probabilités de passage d'une phase conjoncturelle à l'autre sont appelées probabilités de transition. De ce fait, plus grande est la certitude sur l'état de l'activité économique à un moment donné, plus nettement majoritaires devront être les signaux perçus comme contraires à cet état pour que l'on soit amené à réviser le jugement émis sur la situation conjoncturelle en cours. Le cadre ainsi décrit est maintenant suffisamment précis pour qu'il soit possible, disposant de la suite des signaux construits lors de l'étape précédente de codage, de calculer, à chaque date, et en ne tenant compte que des signaux observés jusqu'à cette date, la probabilité que la variable d'intérêt cachée occupe l'un ou l'autre état, c'est-à-dire la probabilité que la phase conjoncturelle soit haute ou basse. Ainsi, c'est au moment où cette probabilité connaît une évolution brutale que l'on espère saisir un retournement de l'activité.

Le modèle⁸ qui vient d'être décrit a été estimé sur les données fournies par l'enquête mensuelle d'activité dans l'industrie. Six soldes d'opinion sont utilisés comme indicateurs entrant dans la confection de l'indice synthétique : ce sont les réponses des entreprises concernant l'évolution passée et l'évolution future de leur production personnelle, l'état de la demande et des carnets de commande globaux, celui de la demande et des carnets en provenance de l'étranger, le niveau de leurs stocks, enfin les perspectives générales de production dans l'industrie. Les résultats obtenus sont présentés sous la forme d'une courbe, retraçant à chaque date la différence entre la probabilité pour que la variable cachée soit favorable et la probabilité pour qu'elle soit défavorable. Cette courbe évolue donc entre -1 et +1. Elle s'interprète de la façon suivante. Lorsque le point se trouve très proche de +1 (resp. de -1), on estime que la phase conjoncturelle est clairement favorable (resp. défavorable) ; l'activité est alors en période de nette accélération (resp. de nette décélération, voire même de baisse). Lorsque ce point est proche du niveau 0, les probabilités pour que la phase soit favorable ou défavorable tendent à s'égaliser. Ces moments doivent être considérés comme des moments de stabilisation, c'est-à-dire de retour du rythme de l'activité vers sa moyenne de long terme, pendant lesquels les signaux reçus sont de nature très variée et ne font donc état d'aucun mouvement prononcé, à la hausse ou à la baisse ; l'activité opère une sorte d'atterrissage ou de décollage en douceur, selon que la période précédente se caractérisait par une accélération ou une décélération (Cf. graphique 6).

Graphique 6 : Indicateur de retournement



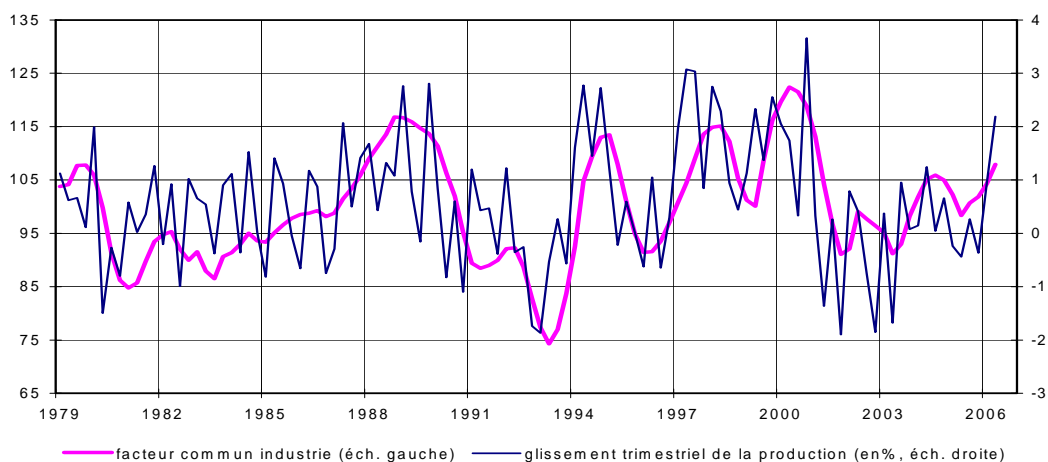
3.1.4. - L'enquête de conjoncture dans l'industrie : une information précoce sur de nombreux agrégats macroéconomiques

Un objectif central de l'enquête de conjoncture dans l'industrie est de collecter une information précoce, notamment sur la production manufacturière. Dès lors, il est important de vérifier qu'il existe une corrélation élevée entre les principaux résultats de cette enquête et cet agrégat économique.

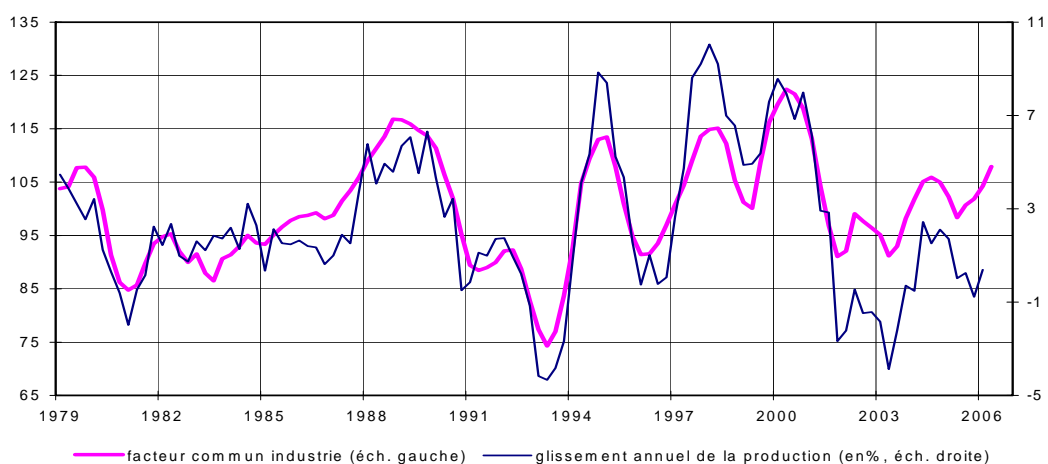
C'est bien ce qu'illustrent les graphiques 7 et 8. En particulier, il s'avère que l'indicateur résumé de l'enquête, le facteur commun, capte correctement les grandes évolutions de la production manufacturière. Les graphiques 7 et 8 suggèrent également que l'indicateur synthétique doit être interprété comme une information portant non sur le niveau de la production mais sur son évolution.

⁸ Cf. Gregoir et Lengart (2000), pour les aspects théoriques de cette modélisation.

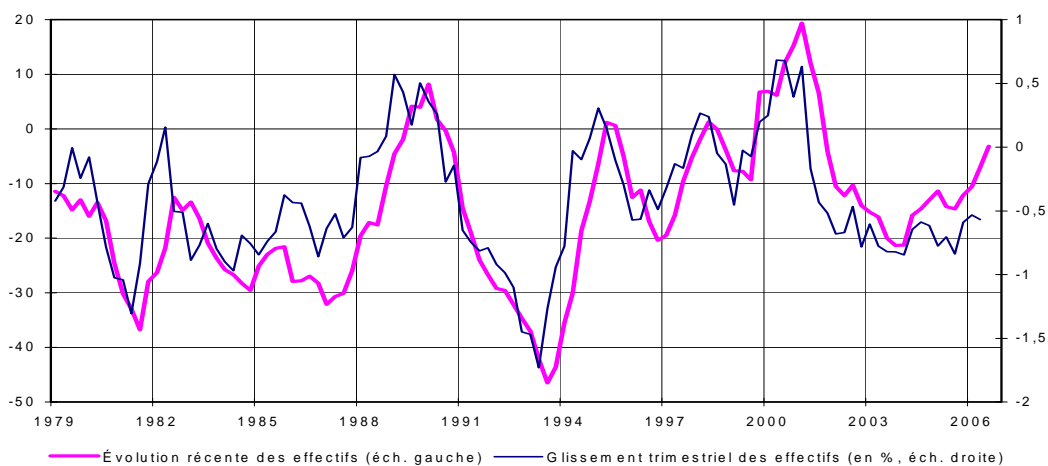
Graphique 7 : Production manufacturière (taux de croissance trimestriel) et facteur commun industrie



Graphique 8 : Production manufacturière (taux de croissance en glissement annuel) et facteur commun industrie



Graphique 9 : Effectifs dans l'industrie manufacturière et solde d'opinion relatif à l'évolution récente des effectifs



En raison de la grande richesse et de la remarquable diversité des informations conjoncturelles qu'elle produit, l'enquête dans l'industrie se révèle être une source très appréciée des conjoncturistes. Exploitant les fortes corrélations illustrées par les graphiques 7 à 9, les résultats de l'enquête Industrie sont utilisés⁹ tous les trimestres par la Division des Enquêtes de Conjoncture de l'Insee pour la prévision à court terme des agrégats économiques de première importance (production manufacturière, emploi dans l'industrie, ...) lors de la préparation des *Notes et Points de conjoncture* de l'Insee (Cf. tableau 4).

Tableau 4 : Quelques agrégats faisant l'objet de prévisions à court terme sur la base de résultats de l'enquête Industrie

Agrégats faisant l'objet de prévision à 2 trimestres	Soldes d'opinion servant à leur prévision
Taux de croissance trimestrielle de la production manufacturière (source : Comptes Nationaux Trimestriels)	- Solde d'opinion sur l'évolution passée de la production - Solde d'opinion sur l'évolution prévue de la production - Solde d'opinion sur les stocks - Solde d'opinion sur les carnets de commandes - Facteur commun industrie (source : enquête Industrie)
Taux de croissance trimestrielle des effectifs dans l'industrie (fin de trimestre, source : Division Emploi de l'Insee)	- Solde d'opinion sur les effectifs prévus dans l'industrie - Solde d'opinion sur l'évolution passée de la demande (source : enquête Industrie)
Taux de croissance trimestriel du PIB (source : Comptes Nationaux Trimestriels)	- Facteur commun industrie (source : enquête Industrie) - Facteur commun services (source : enquête Services)

3.2. - Diffusion des résultats de l'enquête

L'enquête de conjoncture dans l'industrie est effectuée tous les mois à l'exception du mois d'août¹⁰, et publiée dans la collection *Informations Rapides*.

L'enquête sur la situation et les perspectives dans l'industrie faisant partie du système harmonisé européen d'enquêtes de conjoncture, des données de cette enquête sont transmises à la Commission européenne, qui les diffuse dans ses propres publications.

3.2.1. - Les Informations Rapides

À la fin du mois de réalisation d'une enquête, les principaux résultats de cette dernière sont publiés dans la collection *Informations Rapides*, diffusée très largement, notamment aux journalistes de la presse économique.

⁹ Pour plus de détails, se reporter à Reynaud et Scherrer (1996), Dubois et Michaux (2006).

¹⁰ L'évaluation du mois d'août est obtenue par interpolation linéaire des données issues des enquêtes de juillet et de septembre.

3.2.2. - Le retour d'information personnalisé par internet

Depuis décembre 2005, les entreprises interrogées disposent d'un retour personnalisé d'information accessible en ligne. Il se présente sous la forme d'un historique de leur réponses et des résultats détaillés concernant leur secteur d'activité.

3.2.3. - Le Tableau de bord de la conjoncture en France

Panorama quotidien des principaux indicateurs conjoncturels, le *Tableau de bord de la conjoncture en France* constitue avant tout une synthèse des informations produites par l'Insee (et publiées, par ailleurs, dans la série des *Informations Rapides*). Ainsi, le *Tableau de bord de la conjoncture en France* constitue un outil précieux pour les conjoncturistes et les journalistes de la presse économique.

Le *Tableau de bord de la conjoncture en France* présente en particulier des graphiques des principales séries de l'enquête de conjoncture dans l'industrie, accompagnés d'un commentaire d'ensemble. Il est disponible sur le site de l'Insee¹¹ (et voir *infra*, alinéa 3.2.6).

3.2.4. - La contribution aux Notes de Conjoncture

La *Note de Conjoncture* est publiée trois fois par an en mars, juin et décembre. Un *Point de Conjoncture* plus succinct actualise la *Note* de juin en octobre. Ces deux types de publication présentent les prévisions à court terme de l'Insee. En particulier, l'activité et les perspectives de l'industrie y sont commentées trois fois par an au sein de la rubrique « Production » de la *Note de Conjoncture*.

3.2.5. - La Banque de données macro-économiques (BDM)

Les principaux résultats de l'enquête de conjoncture dans l'industrie sont mis à disposition dans la *BDM*. Les séries sont disponibles sur longue période en valeurs brutes et, pour la plupart d'entre elles, en données corrigées des variations saisonnières. Actuellement, 2166 séries de l'industrie se trouvent dans la *BDM* : 286 séries mensuelles et 1880 séries trimestrielles. L'accès aux séries se fait par menus déroulants selon deux chemins possibles : « statistique française » ou « principaux indicateurs ». La *BDM* constitue l'outil privilégié de mise à disposition du public des séries relatives à l'enquête. Les utilisateurs se répartissent tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Insee.

3.2.6. - Les données mises à disposition sur internet

Le site internet de l'Insee (www.insee.fr) assure la mise à disposition du public d'informations très diverses. Dans la rubrique des indicateurs conjoncturels s'y trouvent notamment l'intégralité des *Informations Rapides* (du moins dans la version française du site¹²), parmi lesquelles la publication la plus récente relative à l'enquête de conjoncture dans l'industrie (cliquer sur « conjoncture », puis sur « indicateurs de conjoncture », puis sur la ligne « enquête mensuelle dans l'industrie » du tableau).

En complément des indicateurs et analyses au niveau national et des liens avec des sites présentant des indicateurs européens, le site internet de l'Insee met à disposition du public des analyses de la conjoncture des régions françaises réalisées par plusieurs Directions Régionales de l'Insee¹³. Certains tableaux de bord et analyses présentés sous la rubrique « conjoncture » de sites régionaux de l'Insee reprennent les résultats de

¹¹ À l'adresse suivante : http://www.insee.fr/fr/indicateur/tableau_de_bord/tableau_de_bord.asp.

¹² Un résumé des résultats pour l'industrie figure également dans la version anglaise du site.

¹³ Sur le site www.insee.fr, cliquer sur « le portrait de votre région » ; sélectionner la région souhaitée afin d'atteindre la page d'accueil de la Direction Régionale de l'Insee correspondante. Ensuite cliquer sur « la région en faits et chiffres », rubrique « conjoncture ».

l'enquête Industrie après pondération des réponses des entrepreneurs par des poids représentatifs de la structure de l'activité en région¹⁴.

3.2.7. - Les publications des résultats de l'enquête de conjoncture dans l'industrie par la Commission européenne

L'enquête Industrie faisant partie du système harmonisé européen d'enquêtes de conjoncture, les résultats sont transmis à la Commission européenne, qui les diffuse dans les lignes relatives à l'industrie de ses publications au titre des informations relatives à la France. Les résultats de l'enquête française entrent dans le calcul des chiffres agrégés pour la zone euro et l'Union à vingt-sept.

Le support de diffusion de la Commission européenne pour les enquêtes de conjoncture harmonisées s'intitule *European Economy: Business and Consumer Survey Results (Economie européenne : Résultats des enquêtes auprès des chefs d'entreprise et des consommateurs)*. Cette publication est disponible exclusivement en langue anglaise sur le site de la Commission – Cf. quatrième partie *infra* et références en bibliographie.

¹⁴ Les utilisations régionales de l'enquête Industrie sont évoquées dans la fiche technique récapitulative de l'enquête, en Annexe 1, point 9.

***QUATRIÈME PARTIE :
LE SYSTÈME EUROPÉEN HARMONISÉ
DES ENQUÊTES DE CONJONCTURE***

QUATRIÈME PARTIE : LE SYSTÈME EUROPÉEN HARMONISÉ DES ENQUÊTES DE CONJONCTURE

Le système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture, piloté par la Commission européenne (Direction Générale des affaires Économiques et Financières - DG-Ecfin, basée à Bruxelles), est le cadre par lequel s'organise l'harmonisation des enquêtes de conjoncture européennes. Il fixe des règles très complètes (contenu des questionnaires harmonisés, et notamment formulation précise des questions posées, périodicité et champ sectoriel des enquêtes, périodes d'interrogation, dates de publication, ...) devant être respectées par les instituts producteurs adhérents, engagés à cet égard par un contrat passé avec la Commission¹.

4.1. - Les enquêtes de l'Insee dans le système européen

4.1.1. - Les enquêtes concernées

4.1.1.1. - Enquêtes infra-annuelles

Le système européen harmonisé d'enquêtes de conjoncture concerne actuellement les sept enquêtes de conjoncture infra-annuelles de l'Insee suivantes :

- l'enquête sur la situation et les perspectives dans l'industrie ;
- deux des enquêtes de l'Insee dans le secteur de la construction (les enquêtes dans l'industrie du bâtiment et dans les travaux publics) ;
- l'enquête sur la situation et les perspectives dans le commerce de détail ;
- l'enquête sur la situation et les perspectives dans les services ;
- l'enquête sur l'investissement dans l'industrie ;
- l'enquête de conjoncture auprès des ménages (dite enquête « consommateurs » dans la terminologie européenne).

L'enquête de conjoncture dans l'industrie est la première des enquêtes de conjoncture de l'Insee à avoir intégré le système harmonisé, en 1962.

4.1.1.2. - Enquêtes spécifiques

Certaines enquêtes spécifiques peuvent être réalisées à la demande de la Commission européenne par les instituts producteurs d'enquêtes de conjoncture qui adhèrent au système européen harmonisé.

Ainsi, par exemple, une fois tous les cinq ans, une enquête « *ad hoc* » portant sur les perspectives de croissance et de créations d'emplois dans l'Union européenne est menée simultanément dans les différents États membres². Pour ses volets « entreprises »³ (de l'industrie, du commerce de détail et des services), les grandes questions de cette enquête portent sur le volume des effectifs de l'entreprise, la situation de l'emploi dans l'entreprise, la structure du temps de travail et la durée d'exploitation, ainsi que sur l'évolution des heures d'exploitation. Des

¹ Pour plus de détail sur le système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture, on pourra se reporter à *European Economy « Reports and Studies »* (1997). Les organismes européens producteurs d'enquêtes de conjoncture n'étant pas nécessairement des instituts nationaux de statistique, les enquêtes de conjoncture n'entrent pas dans le cadre du règlement européen de 1998 concernant les statistiques conjoncturelles.

² La dernière occurrence de l'enquête « *ad hoc* » date de juin 2004. Pour plus de détails sur ces enquêtes « *ad hoc* », on pourra se reporter à *European Economy « Reports and Studies »* (2000).

³ L'enquête comporte également un volet « ménages » qui, pour ce qui concerne l'Insee, est couplé à l'enquête Emploi de l'Institut.

résultats sectoriels sont envoyés à la Commission, qui les agrège pour publier des données relatives à l'ensemble de l'Union Européenne.

4.1.2. Les pays adhérant au système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture

Participent au système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture les vingt-sept États membres de l'Union européenne, soit les quinze anciens membres (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume Uni et Suède), les dix pays entrés en mai 2004 (Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie), et les deux pays entrés en janvier 2007 (Bulgarie, Roumanie).

Les États adhérant au système harmonisé sont représentés par un ou plusieurs organismes(s) producteur(s) d'enquête(s) de conjoncture sélectionnés par la Commission européenne sur la base de leurs réponses à ses appels d'offre quinquennaux pour la réalisation des enquêtes de conjoncture. Pour la France, c'est l'Insee qui réalise toutes les enquêtes nationales harmonisées.

4.2. - Les résultats transmis à la Commission européenne

Les résultats de niveau sectoriel transmis mensuellement à la Commission européenne par les instituts des États membres en charge de la réalisation des enquêtes dans l'industrie portent notamment sur la production passée et prévue, les carnets de commandes globaux et étrangers, les stocks, les prévisions de prix, les capacités de production, et la compétitivité (Cf. Annexe 4).

Les résultats fournis sont les pourcentages de réponses positives (% +), les pourcentages de réponses intermédiaires (% =) et les pourcentages de réponses négatives (% -) pour chaque question, par secteurs. La Commission calcule ensuite les soldes d'opinion, qu'elle désaisonnalise au moyen d'un logiciel spécifique (*DAINTIES*), différent de logiciels plus couramment utilisés dans les États membres (*X11-ARIMA*, *X12-ARIMA* et *TRAMO-SEATS*). Il peut en résulter des écarts, en général limités, entre les soldes d'opinion *CVS* publiés par l'Insee (notamment) et par la Commission.

Du fait que les données d'une enquête *E* sont systématiquement redépouillées lors de l'enquête suivante *E+1*, l'Insee transmet chaque mois les résultats provisoires de la dernière enquête et les résultats définitifs de l'enquête précédente. Majoritairement, les instituts européens producteurs d'enquêtes de conjoncture ne révisent pas leurs chiffres d'un mois à l'autre.

4.3. - La nomenclature européenne d'activités

Les résultats transmis à la Commission européenne sont agrégés selon la Nomenclature d'Activités des Communautés Européennes (NACE). La correspondance entre la NAF (Nomenclature d'Activités Française) et la NACE s'effectue au niveau NAF 700⁴.

4.4. - Les résultats d'enquêtes de conjoncture publiés par la Commission européenne

Chaque mois, la Commission publie les principaux résultats des enquêtes de conjoncture des vingt-sept États membres de l'Union européenne, par pays et pour l'ensemble de l'Union européenne ainsi que pour la zone Euro. Les lignes « France » correspondent aux résultats des enquêtes de l'Insee, après traitement spécifique par la Commission visant à une plus grande homogénéisation au niveau européen (application d'une méthode de *CVS* commune - Cf. *supra*).

⁴ Se référer à l'adresse http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/nomenclatures/naf/pages/naf.htm pour la correspondance entre la NAF et la NACE.

Les publications de la série des « *Business and Consumer Survey Results* » sont mises à disposition sur le site internet de la Commission, exclusivement en langue anglaise⁵.

- Les premières pages de ces publications commentent les évolutions récentes de l'indicateur global de climat économique de la Commission, ainsi que celles de ses composantes : les indicateurs sectoriels de climat dans l'industrie, la construction, le commerce de détail et les services, de même que l'indicateur de confiance des consommateurs. Il s'agit d'indicateurs synthétiques mensuels tirés de résultats d'enquêtes de conjoncture appartenant au système européen harmonisé. Ces indicateurs synthétiques sont calculés selon une méthode plus simple que celle des facteurs communs privilégiée à l'Insee. L'indicateur de climat dans l'industrie pour chaque pays est obtenu comme la moyenne arithmétique de trois soldes d'opinion agrégés (carnets globaux, stocks et perspectives personnelles de production). L'agrégation pour l'UE ou la zone euro prend en compte le poids économique du pays.

- La publication de la Commission comporte en outre un bref commentaire sur les informations apportées par les enquêtes harmonisées sur l'emploi, le chômage et les anticipations de prix dans l'UE.

- Les pages suivantes sont constituées de tableaux présentant les principaux résultats mensuels et trimestriels des enquêtes de conjoncture harmonisées sur les douze derniers mois, assortis d'un rappel des valeurs minimales et maximales prises par ces résultats depuis 1990. Un premier tableau décompose l'indicateur global de climat économique en ses cinq composantes pour l'UE, la zone euro et les vingt-sept États membres. Les tableaux suivants résument les principaux résultats des enquêtes de conjoncture mensuelles auprès des consommateurs et des entrepreneurs de l'industrie, de la construction, du commerce de détail et des services par pays et zones.

- Selon les mois, la publication de la Commission résume également les résultats d'une enquête harmonisée de périodicité plus longue (« World economic survey », enquête sur l'investissement dans l'industrie par exemple).

4.5. - Utilisation par l'Insee des résultats des enquêtes Industrie harmonisées pour le suivi de la zone euro

Le Département de la conjoncture de l'Insee réalise chaque trimestre des prévisions conjoncturelles pour la France et pour la zone euro, publiées dans les *Notes et Points de Conjoncture* de l'Insee. En outre, il publie dans deux *Informations Rapides* (mensuelle et trimestrielle) les résultats des enquêtes de conjoncture européennes dans l'industrie à partir desquels sont calculés un indicateur synthétique et un indicateur de retournement pour la zone euro. Enfin, il rédige une publication trimestrielle intitulée « Euro-zone economic outlook » en collaboration avec l'Ifo et l'Isae (producteurs des enquêtes de conjoncture harmonisées allemandes et italiennes), dans laquelle sont présentées des prévisions conjoncturelles pour la zone euro effectuées en commun par les trois instituts⁶.

Le suivi et l'utilisation des enquêtes de conjoncture harmonisées des États membres constitue un outil de travail privilégié dans ce contexte. En particulier, les prévisions à court terme du taux de croissance de production industrielle de la zone euro réalisées dans le cadre de ces exercices de prévision s'appuient notamment sur les résultats des enquêtes harmonisées Industrie.

⁵ À l'adresse : http://europa.eu.int/comm/economy_finance/indicators/businessandconsumersurveys_en.htm, consulter le calendrier des sorties de résultats d'enquêtes. Les publications les plus récentes des « *Business and Consumer Survey Results* » sont mises en ligne, dans la colonne « press release » de ce calendrier. Des résultats plus détaillés et des séries longues peuvent être aussi obtenus auprès de la Commission.

⁶ Les *Notes et Points de conjoncture* de l'Insee sont disponibles sur le site internet de l'institut, de même que la publication « Euro-zone economic outlook » co-signée par l'Ifo, l'Isae et l'Insee (ces deux publications sont accessibles à partir de la page http://www.insee.fr/fr/indicateur/analys_conj/euro_zone.htm du site de l'Insee).

4.5.1. - Les résultats des enquêtes européennes

4.5.1.1. - La publication mensuelle

L'Insee publie chaque mois les résultats des enquêtes européennes de conjoncture dans la collection *Informations Rapides*⁷. Cette publication concerne principalement la conjoncture dans l'industrie, mais elle fait aussi état de l'indicateur de confiance des consommateurs⁸. Les résultats des enquêtes nationales de conjoncture dans l'industrie sont donnés pour les six principaux pays de la zone (Allemagne, France, Italie, Espagne, Pays-Bas, Belgique), pour la zone euro, ainsi que pour le Royaume-Uni.

Plus précisément, les *Informations Rapides* « Enquêtes européennes de conjoncture mensuelles » se présentent sous la forme d'une publication de 8 pages.

Les sources utilisées pour cette enquête zone euro sont multiples. Pour la France, l'Allemagne et l'Italie, l'Insee reprend les résultats tels qu'il sont publiés par les producteurs nationaux (Insee, Ifo et Isae). En revanche, pour l'Espagne, les Pays-Bas, la Belgique et le Royaume-Uni, l'Insee présente les résultats publiés par la Commission européenne. Les données utilisées sont donc corrigées des variations saisonnières par les Instituts nationaux pour la France, l'Allemagne et l'Italie et par la Commission pour les autres pays. Les résultats communiqués pour la zone euro correspondent à l'agrégation des soldes des six pays cités ci-dessus (soit environ 92 % du PIB de la zone). On considère donc implicitement une zone euro limitée à six pays. Pour l'enquête dans l'industrie, les pondérations ont été calculées à partir des valeurs ajoutées respectives dans l'industrie (hors I.A.A.) enregistrées entre 1995 et 2000 (Cf. tableau 5). Pour l'enquête auprès des ménages, les pondérations sont fondées sur les dépenses de consommation des ménages.

Tableau 5 : Pondérations pour les indicateurs zone euro (en %)

Zone euro	Champ de l'enquête	Allemagne	Belgique	Espagne	France	Italie	Pays-Bas
	Industrie (hors IAA)		40,4	4,3	10,0	21,5	17,4
Ménages		38,1	4,1	10,0	23,8	18,0	5,9

Tous les soldes sont présentés en données centrées réduites afin de faciliter la lecture et rendre possible directement les comparaisons internationales. Il s'agit des six soldes d'opinion qui concernent la situation personnelle de l'entrepreneur interrogé :

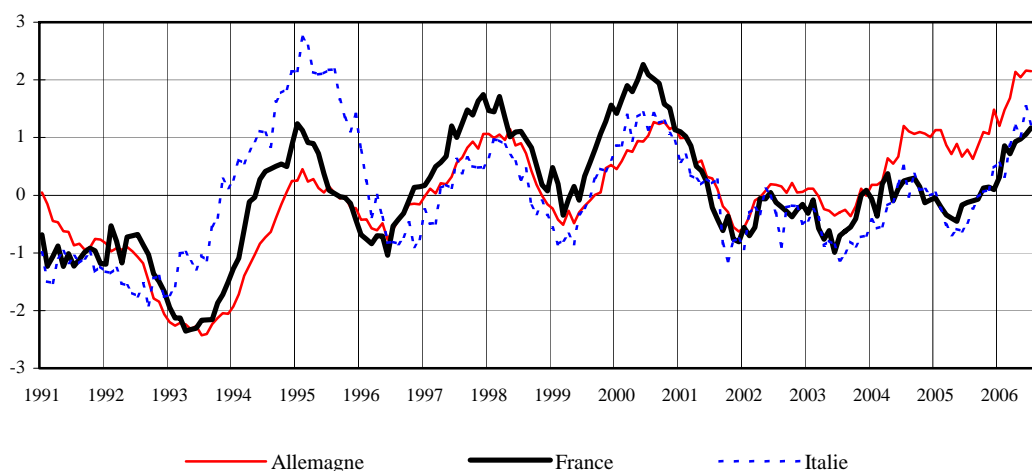
- évolution de la production passée : augmentation, stabilité, diminution ;
- carnets de commandes : supérieurs à la normale, normaux, inférieurs à la normale ;
- stocks de produits finis : supérieurs à la normale, normaux, inférieurs à la normale ;
- perspectives d'évolution de la production au cours des prochains mois : augmentation, stabilité, diminution ;
- perspectives d'évolution des prix de ventes au cours des prochains mois : augmentation, stabilité, diminution ;
- carnets de commande étrangers : supérieurs à la normale, normaux, inférieurs à la normale.

À titre d'illustration, le graphique 10 (publié tous les mois) permet de constater que les entrepreneurs allemands signalent que leurs carnets étrangers s'étoffent fin 2005 / début 2006 (le solde d'opinion correspondant se situe au-dessus de la moyenne de long terme). De plus, on peut comparer directement le niveau des trois courbes les unes aux autres dans la mesure où les données ont été centrées réduites. On voit ainsi que les carnets étrangers allemands sont mieux garnis que dans les autres pays. Soulignons que ce constat se retrouve dans les exportations allemandes, qui sont plus dynamiques que dans le reste de la zone sur cette période.

⁷ Disponible sur le site de l'Insee dans la rubrique « indicateurs de conjoncture », puis « autres indicateurs » puis « international ».

⁸ Dans le cas de l'indicateur de confiance des consommateurs, on rapporte également les résultats pour les Etats-Unis.

Graphique 10 : Soldes d'opinion relatifs aux carnets étrangers en Allemagne, France et Italie



4.5.1.2. - La publication trimestrielle

La publication trimestrielle vient compléter l'enquête mensuelle aux mois de janvier, avril, juillet et octobre. Les résultats sont publiés pour la zone euro, ses six principaux pays (Allemagne, France, Italie, Espagne, Belgique, Pays-Bas) et le Royaume-Uni.

Les *Informations Rapides* « Enquêtes européennes de conjoncture trimestrielles » se présentent sous la forme d'une publication de 4 pages.

Les sources utilisées sont les mêmes que pour la publication mensuelle (données nationales pour la France, l'Allemagne et l'Italie et données de la Commission Européenne pour les autres pays). Les résultats de la zone euro sont calculés par agrégation des soldes des six pays comme indiqué précédemment.

Quatre statistiques harmonisées sont présentées sous forme centrée-réduite. Les trois premières correspondent aux soldes d'opinion relatifs aux questions qualitatives suivantes :

- Évolution passée de la demande globale : augmentation, stabilité, diminution.
- Évolution prévue de la demande étrangère : augmentation, stabilité, diminution.
- Jugement sur les capacités de production : plus que suffisantes, suffisantes, pas suffisantes.

La quatrième porte sur le taux d'utilisation des capacités de production (question quantitative, en pourcentage).

4.5.2. - Les indicateurs calculés à partir des enquêtes européennes

À partir des résultats des enquêtes européennes, l'Insee élabore deux types d'indicateurs synthétiques. Le premier vise à résumer aussi efficacement que possible l'information commune contenue dans l'ensemble des soldes d'enquêtes « industrie » de la zone euro. Le second correspond à un indicateur de retournement pour l'ensemble de la zone euro qui signale, le plus tôt possible, les retournements de conjoncture appréhendés au travers de l'ensemble des soldes d'enquêtes.

4.5.2.1. - L'indicateur synthétique de climat des affaires dans la zone euro

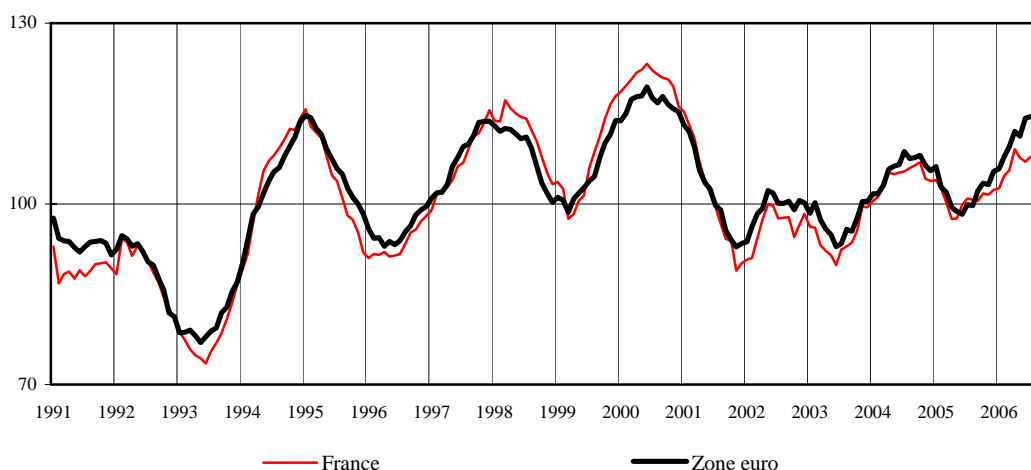
Cet indicateur est calculé par l'Insee à partir des enquêtes de conjoncture dans l'industrie de la zone euro.

Cinq soldes d'opinion (évolution passée et évolution prévue de la production, carnets de commandes globaux, carnets de commandes étrangers et stocks) pour six pays (Allemagne, France, Italie, Espagne, Belgique, Pays-Bas) ont été retenus pour rendre compte des cycles conjoncturels de l'activité industrielle de la zone euro.

L'indicateur présenté dans le graphique 11, résume en une variable unique la composante commune des soldes d'opinion sélectionnés. L'évolution de l'indicateur synthétique retrace ainsi de manière pertinente la phase conjoncturelle influant sur l'ensemble des soldes d'opinion des enquêtes de conjoncture. La méthodologie retenue pour la construction de l'indicateur zone euro est celle de l'analyse factorielle statique, choisie pour sa facilité de mise en œuvre et sa robustesse (Cf. méthodologie décrite dans la partie 3.1.2).

Le facteur commun est extrait des 30 soldes sans pondération préalable, les questions et les pays étant traités sur un pied d'égalité. Ce faisant, on met en évidence les mouvements d'activité commun à tous les pays de la zone euro. La Commission européenne publie aussi sur une base mensuelle un « climat des affaires dans l'industrie », selon une méthodologie différente de celle de l'Insee (moyenne pondérée des soldes d'opinion nationaux).

Graphique 11 : Indicateurs synthétiques dans l'industrie en France et en zone euro
100 = moyenne de longue période



Pour élargir et affiner la grille de lecture des enquêtes de conjoncture européennes, il est possible en utilisant l'analyse factorielle d'estimer simultanément un indicateur synthétique d'activité dans la zone euro considérée dans son ensemble et des indicateurs d'écart de climat conjoncturel propres à chacun des grands pays qui la composent. Ces nouveaux indicateurs sont cohérents avec les grands traits de l'histoire des faits économiques contemporains de la zone euro et de ses principaux pays⁹.

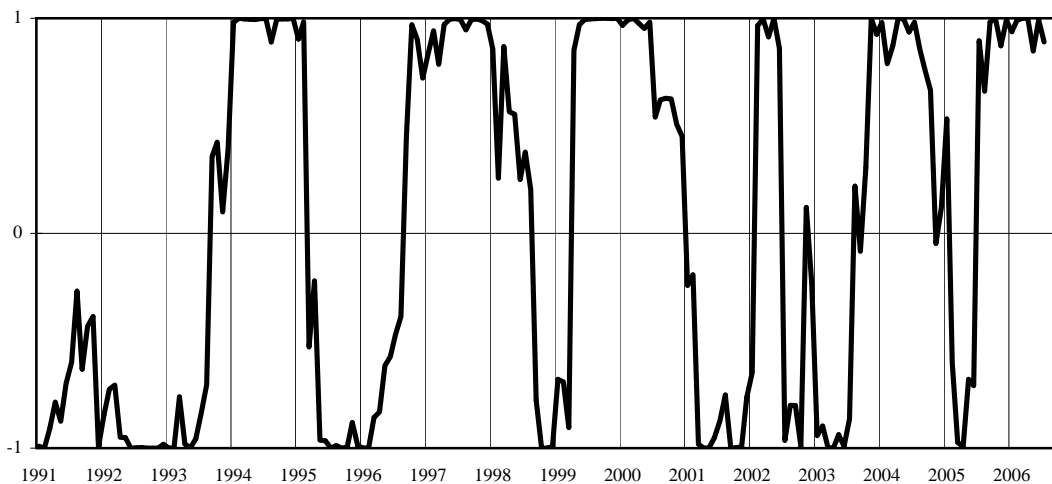
4.5.2.2. - L'indicateur de retournement dans la zone euro

Cet indicateur tente de détecter le plus tôt possible le moment où la conjoncture industrielle de la zone euro se retourne. Comme indiqué en alinéa 3.1.3, il s'agit d'une variable qualitative non directement observée. L'indicateur se présente sous forme d'une courbe, retraçant à chaque date la différence entre la probabilité pour que la phase conjoncturelle soit favorable et la probabilité pour qu'elle soit défavorable (Cf. graphique 12).

⁹ Cf. Lengart, Mora, Toutlemonde (2002).

L'indicateur évolue entre +1 et -1 : un point très proche de +1 (resp. de -1) signale que l'activité est en période de nette accélération (resp. de nette décélération). Les moments où l'indicateur est proche de 0 peuvent être assimilés à des phases de stabilisation, c'est-à-dire de retour du rythme de croissance de l'activité vers sa moyenne de long terme, pendant lesquelles les signaux reçus sont très variés et ne font donc état d'aucun mouvement prononcé, à la hausse ou à la baisse. La valeur de l'indicateur pour le dernier mois peut être révisée le mois suivant, si bien qu'il convient d'attendre au moins deux mois consécutifs pour pouvoir analyser une ample variation comme le signal d'un changement conjoncturel important. L'indicateur de retournement de la zone euro, qui utilise 30 soldes d'opinion, s'avère moins volatil que celui de la France, construit sur la base des 6 soldes de l'enquête française dans l'industrie¹⁰.

Graphique 12 : Indicateur de retournement dans l'industrie pour la zone euro



¹⁰ La détection d'une inflexion de la conjoncture dans la zone favorable ou défavorable par l'indicateur de retournement de la zone euro nécessite qu'un grand nombre de soldes d'opinion (parmi les 30 soldes retenus) évoluent durablement dans le même sens.

BIBLIOGRAPHIE

Biau O., Erkel-Rousse H., Ferrari N. (2006) : Réponses individuelles aux enquêtes de conjoncture et prévision macroéconomique : Exemple de la prévision de la production manufacturière, Document de travail n°G2005/12 de l'Insee et *Économie et Statistique*, à paraître.

Bouton F., Erkel-Rousse H. (2003) : Conjonctures sectorielles et prévision à court terme de l'activité : l'apport de l'enquête de conjoncture dans les services, *Économie et Statistique*, numéro spécial « Analyse conjoncturelle : entre statistique et économie », n°359-360 - 2002, publié en avril 2003, 35-68.

Cornec M., Deperraz T. (2005), A monthly indicator of the business climate in the French service industry, Workshop on frontiers in benchmarking techniques and their applications to official statistics, Eurostat, Luxembourg, October 21, paper available on http://epp.eurostat.cec.eu.int/portal/page?_pageid=1853,19167133,1853_41880052&_dad=portal&_schema=PORTAL.

Caron N., Ravalet Ph., Sautory O. (1996) : Estimation de la précision d'un solde dans les enquêtes de conjoncture auprès des entreprises, Document de travail n°9602 de la série « Méthodologie statistique » de l'Insee.

Cling J.-P. (1990) : *L'analyse de la conjoncture*, Repères, édition La Découverte, 126 p.

Devilliers M. (1984) : *Les enquêtes de conjoncture*, Document n°101 (ISBN : 2 - 11 - 064694 - 2) de la collection « Archives et Documents » de l'Insee.

Doz C., Lenglard F. (1995) : Une grille de lecture pour l'enquête mensuelle dans l'industrie, Insee, *Note de Conjoncture de Décembre*, 18-25.

Doz C., Lenglard F. (1999) : Analyse factorielle dynamique : test du nombre de facteurs, estimation et application à l'enquête de conjoncture dans l'industrie, *Annales d'Économie et de Statistique*, n°54, 91-127.

Dubois E., Michaux E. (2006) : Étalonnages à l'aide d'enquêtes de conjoncture : de nouveaux résultats, *Économie et Prévision*, n°172.

Économie Européenne (2001) : Modification de l'indicateur de climat économique de l'UE sur la base des enquêtes de conjoncture harmonisée, *Résultats des enquêtes auprès des chefs d'entreprise et des consommateurs, Supplément B*, n°8-9, août - septembre, 4-6.

Économie Européenne (2001) : Modification of the EU sentiment Indicator Based on Harmonised Business and Consumer Surveys, *Supplement B*, n°8/9, August - September.

Erkel-Rousse H., Prioux G. (2002) : L'apport des enquêtes de conjoncture dans les différents secteurs d'activité à l'analyse conjoncturelle, Insee, *Note de Conjoncture de Juin*, 26-34.

European Economy : Business and Consumer Surveys Results (publication mensuelle de la Commission européenne en anglais, téléchargeable à partir de son site internet : http://europa.eu.int/comm/economy_finance/indicators/businessandconsumersurveys_en.htm).

European Economy : Business and Consumer Surveys, Supplement B (archives 1998-2001 des anciennes publications mensuelles en anglais de la Commission européenne, téléchargeables à partir du site internet de cette dernière : http://europa.eu.int/comm/economy_finance/publications/supplement_b_en.htm).

European Economy « Reports and Studies » (1997) : *The Joint Harmonised EU Programme of Business and Consumer Surveys*, n°6, 231 p.

European Economy « Reports and Studies » (2000) : *Performance of the European Union Labour Market, Results of an ad hoc labour market survey covering employers and employees*, n°4, 411 p.

Fansten M. (1976) : Introduction à une théorie mathématique de l'opinion, *Annales de l'Insee* n°21, janvier-mars 1976.

Fayolle J. (1987) : *Pratique contemporaine de l'analyse conjoncturelle*, Economica - Insee, 550 p.

Hamilton J.D. (1991), *Time series Analysis*, Princeton University Press.

Informations Rapides : enquête européennes de conjoncture mensuelles, *Insee Conjoncture* – Téléchargeable depuis le site de l’Insee sur internet : http://www.insee.fr/fr/indicateur/indic_conj/liste_indice_autre.asp

Informations Rapides : enquête mensuelle dans l’industrie (publication mensuelle des principaux résultats de l’enquête), *Insee Conjoncture* – Téléchargeable depuis le site de l’Insee sur internet : http://www.insee.fr/fr/indicateur/indic_conj/liste_indice.asp

Kim C. et Nelson C. (1999), *State-Space Models with Regime Switching : Classical and Gibbs-Sampling Approaches with Applications*”, MIT Press.

Lenglart F., Mora V., Toutlemonde F. (2002) : Écarts de climat conjoncturel au sein de la zone euro, Insee, *Note de Conjoncture de Décembre*, 24-31.

Mitchell J., Smith, R.J., Weale, M.R. (2002) : Quantification of Qualitative Firm-Level Survey Data, *Economic Journal*, vol. 112, C117-C135.

Note de Conjoncture, Situation et perspectives de l’économie française, *Insee Conjoncture* (point sur la production manufacturière : Cf. fiche « Production »).

Reynaud M., Scherrer S. (1996) : Une modélisation VAR de l’enquête de conjoncture de l’Insee dans l’industrie, document de travail de la Direction de la Prévision, n°96-12.

ANNEXES

- **Annexe 1** Fiche technique récapitulative de l'enquête Industriep. 58
- **Annexe 2** Poids des chiffres d'affaires des secteurs industriels dans le champ de l'enquêtep. 61
- **Annexe 3** La Nomenclature d'Activités Française (NAF 700) dans le champ de l'enquêtep. 62
- **Annexe 4** Les questions conjoncturelles posées à l'enquête Industriep. 71
- **Annexe 5** Les modèles de questionnaires relatifs à l'année 2006.....p. 74
- **Annexe 6** Les taux de couverture des différentes strates dans le champ de l'enquête.....p. 81

Annexe 1 - Fiche technique récapitulative de l'enquête Industrie

1. Intitulé et statut de l'enquête :

Désignation officielle : enquête sur la situation et les perspectives dans l'industrie.

Désignation courante : enquête de conjoncture dans l'industrie ou enquête activité dans l'industrie.

Cette enquête a reçu le label d'enquête d'intérêt général et de qualité statistique ainsi que le statut d'enquête obligatoire à l'issue de son passage devant le Comité du label, le 19 juin 2003.

2. Service producteur :

Insee, Département de la Conjoncture, Division des enquêtes de conjoncture.

3. Périodicité :

Il s'agit d'une enquête réalisée chaque mois hormis en août.

4. Objectifs généraux de l'enquête, principaux thèmes abordés, variables de l'enquête :

L'objectif de l'enquête de conjoncture dans l'industrie est de fournir des informations précoces sur l'évolution de la situation dans l'industrie, à des fins de diagnostic conjoncturel et de prévision à court terme de l'activité des industriels, tant sur le plan national qu'europpéen, l'enquête constituant la source de données françaises sur l'industrie au sein du système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture.

L'opinion des industriels sur leur activité récente et sur leurs perspectives d'activité, que l'enquête vise à transcrire, est retracée au moyen du suivi de l'évolution du volume de production et de variables qui lui sont liées, telles que les stocks, les carnets de commandes, l'évolution des effectifs ainsi que celle des prix. Les chefs d'entreprise fournissent également une opinion sur leur capacité de production, sur leurs difficultés de trésorerie, ainsi sur leurs difficultés de recrutement et les facteurs limitant leur production. L'enquête de conjoncture dans l'industrie permet de connaître la tendance de l'activité de chaque secteur industriel, mais également les explications de cette tendance.

La formulation des questions est conçue de manière à faciliter une réponse rapide. La plupart des questions sont qualitatives à trois modalités exprimées sous la forme « hausse, baisse, stable », ou « supérieur à la normale, normal, inférieur à la normale ». Le nombre de questions est de l'ordre d'une dizaine ou d'une trentaine, selon les mois. Les réponses à certaines questions quantitatives (chiffres d'affaires total et par produit, effectifs de l'entreprise) sont pré-imprimées, l'entreprise ne devant mettre à jour ses réponses qu'une fois par an, au moment du renouvellement des constantes structurelles.

5. Caractéristiques de l'échantillon (unités enquêtées, champ de l'enquête, mode d'échantillonnage, taux de couverture et taux de réponse) :

Les unités enquêtées sont des entreprises (unités légales). L'enquête est réalisée par sondage stratifié (par secteur de niveau NES 114 et 3 tranches de taille d'entreprises) auprès de 4 000 entreprises de l'industrie.

Les secteurs couverts (industrie manufacturière, industries agroalimentaires et raffinage du pétrole) sont définis par les codes NAF suivants : NAF 14 à 37 (hors 160Z, 231Z, 296A, 311C, 351A) de la Nomenclature d'Activités Française.

Toutes les entreprises de plus de 500 salariés sont interrogées.

L'échantillon est constitué d'un panel d'entreprises. Il fait l'objet d'un suivi en continu et d'un renouvellement une fois par an (élimination des entreprises ayant cessé leur activité, intégration des grandes entreprises nouvellement créées faisant partie de la strate exhaustive, tirage aléatoire sans remise du nombre d'entreprises petites et moyennes nécessaire pour obtenir la taille d'échantillon visée...). La base de sondage privilégiée est l'Enquête Annuelle d'Entreprise de l'Insee.

Le taux de couverture de l'échantillon industrie est de l'ordre de 70 % en pourcentage du chiffre d'affaires des industries françaises.

Le taux de réponse s'élève en moyenne à 80 % (pourcentage d'entreprises renvoyant un questionnaire rapporté au nombre de questionnaires expédiés).

6. Période de collecte, date de publication :

L'enquête est réalisée tous les mois (août excepté). La collecte s'effectue par voie postale et également par internet de la toute fin du mois précédant le mois m de l'enquête à quelques jours de la fin du mois m : envoi des questionnaires vers le 27 du mois $m-1$, des lettres de rappel vers le 10 du mois m , publication des résultats 5 jours ouvrables avant la fin du mois m , envoi des résultats sectoriels à la Commission européenne un jour après la publication.

7. Exploitation des résultats :

Les résultats d'une enquête E sont publiés une première fois sous forme provisoire, à la fin du mois de réalisation de l'enquête. Dans le cadre de la publication de l'enquête suivante $E+1$, ils sont révisés (publication des chiffres dits définitifs) pour tenir compte des réponses retardataires.

Pour être comparables, les résultats des deux dernières enquêtes sont calculés sur un même échantillon d'entreprises répondantes ou « imputées » (procédure d'échantillon constant). Pour les questions qualitatives, la réponse éventuelle à l'enquête $E-1$ est reportée en cas de non réponse à l'enquête E pour l'exploitation provisoire de celle-ci. Pour l'exploitation définitive de l'enquête $E-1$, une réponse intermédiaire entre les réponses aux enquêtes $E-2$ et E est, s'il y a lieu, imputée aux entreprises non répondantes.

Au sein des strates élémentaires, des moyennes pondérées sont calculées sur les réponses effectives et imputées. La pondération se réfère au chiffre d'affaires du produit, au chiffre d'affaires de l'entreprise ou à l'effectif salarié, selon la question. Les moyennes élémentaires calculées lors de l'agrégation primaire sont agrégées aux différents niveaux de publication ou d'étude par moyenne pondérée selon des coefficients de redressement issus de sources externes à l'enquête de conjoncture (données de l'Enquête Annuelle d'Entreprise de l'Insee et de la Comptabilité nationale). Ces coefficients sont mis à jour chaque année au moment du renouvellement de l'échantillon.

8. Précision des soldes d'opinion :

Le mode de calcul rigoureux de la précision d'un solde d'opinion (ou plus exactement de son écart-type lié à l'erreur d'échantillonnage) est détaillé dans Caron, Ravalet et Sautory (1996). Lorsqu'on applique ce calcul aux soldes d'opinion relatifs à l'ensemble de l'industrie (champ de l'enquête), on obtient une marge d'incertitude liée au sondage de l'ordre de deux points de solde au niveau le plus agrégé.

9. Utilisateurs et utilisations des résultats :

Les utilisateurs sont les conjoncturistes et prévisionnistes de l'Insee, de la Direction Générale du Trésor et de la Politique Économique et d'autres instituts, français et étrangers, ainsi que d'organismes internationaux (Commission européenne - DG-Ecfin¹ et Eurostat particulièrement -, Banque Centrale Européenne, OCDE...) ; des statisticiens d'entreprise ; les décideurs (pouvoirs publics, entreprises et fédérations professionnelles) ; les économistes ; les journalistes de la presse économique.

Les résultats de l'enquête Industrie sont utilisés à trois niveaux : européen ; national ; régional. À chacun de ces niveaux, ils servent au suivi conjoncturel des secteurs d'activité couverts, ainsi qu'à l'élaboration de prévisions à court terme (un ou deux trimestres) de l'activité :

- au niveau européen, ils font partie de la batterie d'indicateurs utilisés par les autorités européennes dans le cadre de leur suivi conjoncturel de la zone euro ;

- au niveau national, ils constituent une des sources utilisées pour l'élaboration du diagnostic conjoncturel relatif à l'économie française;

- enfin, certaines Directions régionales de l'Insee s'appuient sur les résultats de l'enquête pour en déduire de premières indications sur la conjoncture de l'industrie dans leur région, en adoptant une méthode de retraitement par application de pondérations régionales aux résultats fins de l'enquête. Ainsi mobilisée pour l'analyse de la conjoncture régionale, l'enquête apporte un éclairage permettant à des analystes régionaux de conforter ou, au contraire, de nuancer les impressions tirées de l'examen d'autres sources. Ce type d'utilisation vise à répondre à la forte demande d'informations conjoncturelles souvent exprimée par les administrations régionales, les élus locaux et les fédérations professionnelles régionales.

10. Place et apport de l'enquête dans le dispositif statistique existant sur le même sujet :

Les enquêtes de conjoncture sont publiées très rapidement, plus tôt que les statistiques quantitatives. Elles fournissent aussi une vue assez complète et cohérente d'un secteur d'activité, éclairant des domaines qui ne sont pas couverts, ou très tardivement, par les statistiques classiques. Elles constituent une source essentielle de mesure des anticipations des entreprises. Comme ses homologues réalisées dans d'autres secteurs, l'enquête de conjoncture dans l'industrie possède ces caractéristiques.

De par son insertion dans le système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture, l'enquête de conjoncture dans l'industrie de l'Insee constitue la source française des informations qualitatives publiées sur ce secteur par la Commission européenne au niveau de l'Union Européenne (UE), de la zone euro et des différents États membres de l'UE. Ses résultats sont directement comparables à ceux des autres enquêtes du système européen harmonisé, ce qui rend cette source particulièrement précieuse pour les conjoncturistes intéressés par le suivi de la zone euro et de l'UE. Les résultats de cette enquête sont notamment mobilisés dans le cadre du calcul de l'indicateur de sentiment économique (business climate indicator) publié chaque mois par la Commission européenne à partir de la combinaison des résultats des enquêtes de conjoncture auprès des entreprises (de l'industrie, de la construction, du commerce et des services) et des consommateurs réalisées par les instituts des pays adhérant au système harmonisé.

Au niveau national, la division des enquêtes de conjoncture de l'Insee calcule un indicateur synthétique (facteur commun), qui résume les principales tendances exprimées par les réponses des industriels à l'enquête française. Cet indicateur synthétique s'avère très correctement traduire l'évolution du glissement annuel de la production industrielle issue des comptes nationaux trimestriels. En outre, les résultats de l'enquête Industrie sont utilisés pour la prévision à court terme de la production industrielle ainsi que la prévision de l'emploi salarié dans l'industrie lors de la préparation des *Notes et Points de conjoncture*.

¹ Rappel : Direction Générale des Affaires Économiques et Financières.

Annexe 2 - Poids des chiffres d'affaires des secteurs industriels dans le champ de l'enquête

(source : EAE 2003)

Secteurs	Chiffre d'affaires (milliers €, hors taxes)	Poids dans le champ de l'enquête de conjoncture	Poids dans l'ensemble de l'industrie
Agro-alimentaire	120 135 614	16%	14%
Biens de consommation	131 290 004	17%	16%
Automobile	106 106 953	14%	13%
Biens d'équipement	133 213 684	17%	16%
Biens intermédiaires	234 791 287	30%	28%
Énergie	112 652 919	7%	13%
Ensemble de l'industrie dans champ de l'enquête	768 913 904	100%	92%
Hors champ de l'enquête	69 276 557		8%
Ensemble de l'industrie	838 190 461		100%

Note de lecture : le chiffre d'affaires du secteur des biens d'équipement représente 16% du chiffre d'affaires total des entreprises de l'industrie de plus de 20 salariés. Il représente 17% dans le champ de l'enquête.

Annexe 3 - La Nomenclature d'Activités Française (NAF 700) dans le champ de l'enquête

Champ sectoriel de l'enquête Industrie correspondant aux publications nationales²

ENSEMBLE DE L'INDUSTRIE

EB : INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES

B01 Industrie des viandes

- 15.1A Production de viandes de boucherie
- 15.1C Production de viandes de volailles
- 15.1E Préparation industrielle de produits à base de viandes
- 15.1F Charcuterie

B02 Industrie du lait

- 15.5A Fabrication de lait liquide et de produits frais
- 15.5B Fabrication de beurre
- 15.5C Fabrication de fromages
- 15.5D Fabrication d'autres produits laitiers
- 15.5F Fabrication de glaces et sorbets

B03 Industrie des boissons

- 15.9A Production d'eaux de vie naturelles
- 15.9B Fabrication de spiritueux
- 15.9D Production d'alcool éthylique de fermentation
- 15.9F Champagnisation
- 15.9G Vinification
- 15.9J Cidreterie
- 15.9L Production d'autres boissons fermentées
- 15.9N Brasserie
- 15.9Q Malterie
- 15.9S Industrie des eaux de table
- 15.9T Production de boissons rafraîchissantes

B04 Travail du grain et fabrication d'aliments pour animaux

- 15.6A Meunerie
- 15.6B Autres activités de travail des grains
- 15.6D Fabrication de produits amylacés
- 15.7A Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
- 15.7C Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie

B05 Industries alimentaires diverses

- 15.2Z Industrie du poisson
- 15.3A Transformation et conservation de pommes de terre
- 15.3C Préparation de jus de fruits et légumes
- 15.3E Transformation et conservation de légumes
- 15.3F Transformation et conservation de fruits
- 15.4A Fabrication d'huiles et graisses brutes
- 15.4C Fabrication d'huiles et graisses raffinées
- 15.4E Fabrication de margarine
- 15.8A Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche

² Ce champ recouvre l'industrie manufacturière, les industries agroalimentaires et le raffinage du pétrole, ce qui correspond aux NAF 14 à 37 (hors 160Z, 231Z, 296A, 311C, 351A) de la Nomenclature d'Activités Française. Les correspondances entre NES et NAF sont accessibles sur la page http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/nomenclatures/nomenclatures.htm du site de l'Insee.

- 15.8B Cuisson de produits de boulangerie
- 15.8C Boulangerie et boulangerie-pâtisserie
- 15.8D Pâtisserie
- 15.8F Biscotterie, biscuiterie, pâtisserie de conservation
- 15.8H Fabrication de sucre
- 15.8K Chocolaterie, confiserie
- 15.8M Fabrication de pâtes alimentaires
- 15.8P Transformation du thé et du café
- 15.8R Fabrication de condiments et assaisonnements
- 15.8T Fabrication d'aliments adaptés à l'enfant et diététiques
- 15.8V Industries alimentaires n.c.a.

EG : ÉNERGIE

G14 Cokéfaction et industrie nucléaire

- 23.3Z Élaboration et transformation de matières nucléaires

G15 Raffinage de pétrole

- 23.2Z Raffinage de pétrole

INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

EF : BIENS INTERMÉDIAIRES

F12 Autres industries extractives

- 14.1A Extraction de pierres ornementales et de construction
- 14.1C Extraction de calcaire industriel, de gypse et de craie
- 14.1E Extraction d'ardoise
- 14.2A Production de sables et de granulats
- 14.2C Extraction d'argiles et de kaolin
- 14.3Z Extraction de minéraux pour l'industrie chimique et d'engrais naturels
- 14.4Z Production de sel
- 14.5Z Activités extractives n.c.a.

F13 Fabrication de verre et d'articles en verre

- 26.1A Fabrication de verre plat
- 26.1C Façonnage et transformation du verre plat
- 26.1E Fabrication de verre creux
- 26.1G Fabrication de fibres de verre
- 26.1J Fabrication et façonnage d'articles techniques en verre
- 26.1K Fabrication d'isolateurs en verre

F14 Fabrication de produits céramiques et de matériaux de construction

- 26.2A Fabrication d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental
- 26.2C Fabrication d'appareils sanitaires en céramique
- 26.2E Fabrication d'isolateurs et pièces isolantes en céramique
- 26.2G Fabrication d'autres produits céramiques à usage technique
- 26.2J Fabrication d'autres produits céramiques
- 26.2L Fabrication de produits céramiques réfractaires
- 26.3Z Fabrication de carreaux en céramique
- 26.4A Fabrication de briques
- 26.4B Fabrication de tuiles
- 26.4C Fabrication de produits divers en terre cuite
- 26.5A Fabrication de ciment
- 26.5C Fabrication de chaux
- 26.5E Fabrication de plâtre
- 26.6A Fabrication d'éléments en béton pour la construction
- 26.6C Fabrication d'éléments en plâtre pour la construction
- 26.6E Fabrication de béton prêt à l'emploi
- 26.6G Fabrication de mortiers et bétons secs

- 26.6J Fabrication d'ouvrages en fibre-ciment
- 26.6L Fabrication d'autres ouvrages en béton ou en plâtre
- 26.7Z Taille, façonnage et finissage de pierres ornementales et de construction
- 26.8A Fabrication de produits abrasifs
- 26.8C Fabrication de produits minéraux non métalliques n.c.a.

F21 Filature et tissage

- 17.1A Filature de l'industrie cotonnière
- 17.1C Filature de l'industrie lainière - cycle cardé
- 17.1E Préparation de la laine
- 17.1F Filature de l'industrie lainière - cycle peigné
- 17.1H Préparation et filature du lin
- 17.1K Moulinage et texturation de la soie et des textiles artificiels ou synthétiques
- 17.1M Fabrication de fils à coudre
- 17.1P Préparation et filature d'autres fibres
- 17.2A Tissage de l'industrie cotonnière
- 17.2C Tissage de l'industrie lainière - cycle cardé
- 17.2E Tissage de l'industrie lainière - cycle peigné
- 17.2G Tissage de soieries
- 17.2J Tissage d'autres textiles
- 17.3Z Ennoblement textile

F22 Fabrication de produits textiles

- 17.4A Fabrication de linge de maison et d'articles d'ameublement
- 17.4B Fabrication de petits articles textiles de literie
- 17.4C Fabrication d'autres articles confectionnés en textile
- 17.5A Fabrication de tapis et moquettes
- 17.5C Ficellerie, corderie, fabrication de filets
- 17.5E Fabrication de non-tissés
- 17.5G Industries textiles n.c.a.

F23 Fabrication d'étoffes et d'articles à maille

- 17.6Z Fabrication d'étoffes à maille
- 17.7A Fabrication de bas et chaussettes
- 17.7C Fabrication de pull-overs et articles similaires

F31 Travail du bois et fabrication d'articles en bois

- 20.1A Sciage et rabotage du bois
- 20.1B Imprégnation du bois
- 20.2Z Fabrication de panneaux de bois
- 20.3Z Fabrication de charpentes et de menuiseries
- 20.4Z Fabrication d'emballages en bois
- 20.5A Fabrication d'objets divers en bois
- 20.5C Fabrication d'objets en liège, vannerie ou sparterie

F32 Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton

- 21.1A Fabrication de pâte à papier
- 21.1C Fabrication de papier et de carton

F33 Fabrication d'articles en papier ou en carton

- 21.2A Industrie du carton ondulé
- 21.2B Fabrication de cartonnages
- 21.2C Fabrication d'emballages en papier
- 21.2E Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique
- 21.2G Fabrication d'articles de papeterie
- 21.2J Fabrication de papiers peints
- 21.2L Fabrication d'autres articles en papier ou en carton

F41 Industrie chimique minérale

- 24.1A Fabrication de gaz industriels
- 24.1C Fabrication de colorants et de pigments
- 24.1E Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base
- 24.1J Fabrication de produits azotés et d'engrais

F42 Industrie chimique organique

- 24.1G Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base
- 24.1L Fabrication de matières plastiques de base
- 24.1N Fabrication de caoutchouc synthétique

F43 Parachimie

- 24.2Z Fabrication de produits agrochimiques
- 24.3Z Fabrication de peintures et vernis
- 24.6A Fabrication de produits explosifs
- 24.6C Fabrication de colles et gélatines
- 24.6E Fabrication d'huiles essentielles
- 24.6G Fabrication de produits chimiques pour la photographie
- 24.6J Fabrication de supports de données
- 24.6L Fabrication de produits chimiques à usage industriel n.c.a.

F44 Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques

- 24.7Z Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques

F45 Industrie du caoutchouc

- 25.1A Fabrication de pneumatiques
- 25.1C Rechapage de pneumatiques
- 25.1E Fabrication d'autres articles en caoutchouc

F46 Transformation des matières plastiques

- 25.2A Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques
- 25.2C Fabrication d'emballages en matières plastiques
- 25.2E Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction
- 25.2G Fabrication d'articles divers en matières plastiques
- 25.2H Fabrication de pièces techniques en matières plastiques

F51 Sidérurgie et première transformation de l'acier

- 27.1Y Sidérurgie
- 27.2A Fabrication de tubes en fonte
- 27.2C Fabrication de tubes en acier
- 27.3A Étirage à froid
- 27.3C Laminage à froid de feuillards
- 27.3E Profilage à froid par formage ou pliage
- 27.3G Tréfilage à froid

F52 Production de métaux non ferreux

- 27.4A Production de métaux précieux
- 27.4C Production d'aluminium
- 27.4D Première transformation de l'aluminium
- 27.4F Production de plomb, de zinc ou d'étain
- 27.4G Première transformation du plomb, du zinc ou de l'étain
- 27.4J Production de cuivre
- 27.4K Première transformation du cuivre
- 27.4M Métallurgie des autres métaux non ferreux

F53 Fonderie

- 27.5A Fonderie de fonte
- 27.5C Fonderie d'acier
- 27.5E Fonderie de métaux légers
- 27.5G Fonderie d'autres métaux non ferreux

F54 Services industriels du travail des métaux

- 28.4A Forge, estampage, matriçage
- 28.4B Découpage, emboutissage
- 28.4C Métallurgie des poudres
- 28.5A Traitement et revêtement des métaux
- 28.5C Décolletage
- 28.5D Mécanique générale

F55 Fabrication de produits métalliques

- 28.6A Fabrication de coutellerie
- 28.6C Fabrication d'outillage à main
- 28.6D Fabrication d'outillage mécanique
- 28.6F Fabrication de serrures et de ferrures
- 28.7A Fabrication de fûts et emballages métalliques similaires
- 28.7C Fabrication d'emballages métalliques légers
- 28.7E Fabrication d'articles en fils métalliques
- 28.7G Visserie et boulonnerie
- 28.7H Fabrication de ressorts
- 28.7J Fabrication de chaînes
- 28.7L Fabrication d'articles métalliques ménagers
- 28.7N Fabrication de petits articles métalliques
- 28.7Q Fabrication d'articles métalliques divers n.c.a.

F61 Fabrication de matériel électrique

- 31.2A Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique pour basse tension
- 31.2B Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique pour haute tension
- 31.3Z Fabrication de fils et câbles isolés
- 31.4Z Fabrication d'accumulateurs et de piles électriques
- 31.5A Fabrication de lampes
- 31.5B Fabrication d'appareils électriques autonomes de sécurité
- 31.5C Fabrication d'appareils d'éclairage
- 31.6A Fabrication de matériels électriques pour moteurs et véhicules
- 31.6C Fabrication de matériel électromagnétique industriel
- 31.6D Fabrication de matériels électriques n.c.a.

F62 Fabrication de composants électroniques

- 32.1A Fabrication de composants passifs et de condensateurs
- 32.1C Fabrication de composants électroniques actifs
- 32.1D Assemblage de cartes électroniques pour compte de tiers

EE : BIENS D'EQUIPEMENT

E11 Construction navale

- 35.1B Construction de navires civils
- 35.1C Réparation navale
- 35.1E Construction de bateaux de plaisance

E12 Construction de matériel ferroviaire roulant

- 35.2Z Construction de matériel ferroviaire roulant

E13 Construction aéronautique et spatiale

- 35.3A Construction de moteurs pour aéronefs
- 35.3B Construction de cellules d'aéronefs
- 35.3C Construction de lanceurs et engins spatiaux

E14 Fabrication de cycles, motocycles, matériel de transport n.c.a.

- 35.4A Fabrication de motocycles
- 35.4C Fabrication de bicyclettes
- 35.4E Fabrication de véhicules pour invalides
- 35.5Z Fabrication de matériels de transport n.c.a.

E21 Fabrication d'éléments en métal pour la construction

- 28.1A Fabrication de constructions métalliques
- 28.1C Fabrication de menuiseries et fermetures métalliques

E22 Chaudronnerie, fabrication de réservoirs métalliques et de chaudières

- 28.2C Fabrication de réservoirs, citernes et conteneurs métalliques
- 28.2D Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central
- 28.3A Fabrication de générateurs de vapeur
- 28.3B Chaudronnerie nucléaire
- 28.3C Chaudronnerie-tuyauterie

E23 Fabrication d'équipements mécaniques

- 29.1A Fabrication de moteurs et turbines
- 29.1B Fabrication de pompes
- 29.1D Fabrication de transmissions hydrauliques et pneumatiques
- 29.1E Fabrication de compresseurs
- 29.1F Fabrication d'articles de robinetterie
- 29.1H Fabrication de roulements
- 29.1J Fabrication d'organes mécaniques de transmission

E24 Fabrication de machines d'usage général

- 29.2A Fabrication de fours et brûleurs
- 29.2C Fabrication d'ascenseurs, monte-charges et escaliers mécaniques
- 29.2D Fabrication d'équipements de levage et de manutention
- 29.2F Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels
- 29.2H Fabrication d'équipements d'emballage et de conditionnement
- 29.2J Fabrication d'appareils de pesage
- 29.2L Fabrication de matériel pour les industries chimiques
- 29.2M Fabrication d'autres machines d'usage général

E25 Fabrication de machines agricoles

- 29.3A Fabrication de tracteurs agricoles
- 29.3C Réparation de matériel agricole
- 29.3D Fabrication de matériel agricole

E26 Fabrication de machines-outils

- 29.4A Fabrication de machines-outils à métaux
- 29.4B Fabrication de machines-outils à bois
- 29.4C Fabrication de machines-outils portatives à moteur incorporé
- 29.4D Fabrication de matériel de soudage
- 29.4E Fabrication d'autres machines-outils

E27 Fabrication d'autres machines d'usage spécifique

- 29.5A Fabrication de machines pour la métallurgie
- 29.5B Fabrication de matériels de mines pour l'extraction
- 29.5D Fabrication de matériels de travaux publics
- 29.5E Fabrication de machines pour l'industrie agroalimentaire
- 29.5G Fabrication de machines pour les industries textiles
- 29.5J Fabrication de machines pour les industries du papier et du carton
- 29.5L Fabrication de machines d'imprimerie
- 29.5M Fabrication de machines pour le travail du caoutchouc ou des plastiques
- 29.5N Fabrication de moules et modèles
- 29.5Q Fabrication de machines d'assemblage automatique
- 29.5R Fabrication machines spécialisées diverses n.c.a.

E28 Fabrication d'armes et de munitions

- 29.6B Fabrication d'armes de chasse, de tir et de défense

E31 Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique

- 30.0A Fabrication de machines de bureau
- 30.0C Fabrication d'ordinateurs et d'autres équipements informatiques

E32 Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques

- 31.1A Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques de petite et moyenne puissance
- 31.1B Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques de grande puissance

E33 Fabrication d'appareils d'émission et de transmission

- 32.2A Fabrication d'équipements d'émission et de transmission hertzienne
- 32.2B Fabrication d'appareils de téléphonie

E34 Fabrication de matériel médicochirurgical et d'orthopédie

- 33.1A Fabrication de matériel d'imagerie médicale et de radiologie
- 33.1B Fabrication d'appareils médicochirurgicaux

E35 Fabrication de matériel de mesure et de contrôle

- 33.2A Fabrication d'équipements d'aide à la navigation
- 33.2B Fabrication d'instrumentation scientifique et technique
- 33.3Z Fabrication d'équipements de contrôle des processus industriels

ED : INDUSTRIE AUTOMOBILE

D01 Construction automobile

- 34.1Z Construction de véhicules automobiles
- 34.2A Fabrication de carrosseries automobiles
- 34.2B Fabrications de caravanes et véhicules de loisirs

D02 Fabrication d'équipements automobiles

- 34.3Z Fabrication d'équipements automobiles

EC : BIENS DE CONSOMMATION

C11 Industrie de l'habillement et des fourrures

- 18.1Z Fabrication de vêtements en cuir
- 18.2A Fabrication de vêtements de travail
- 18.2C Fabrication de vêtements sur mesure
- 18.2D Fabrication de vêtements de dessus pour hommes et garçonnets
- 18.2E Fabrication de vêtements de dessus pour femmes et fillettes
- 18.2G Fabrication de vêtements de dessous
- 18.2J Fabrication d'autres vêtements et accessoires n.c.a
- 18.3Z Industrie des fourrures

C12 Industrie du cuir et de la chaussure

- 19.1Z Apprêt et tannage des cuirs
- 19.2Z Fabrication d'articles de voyage et de maroquinerie
- 19.3Z Fabrication de chaussures

C20 Édition, imprimerie, reproduction

- 22.1A Édition de livres
- 22.1C Édition de journaux
- 22.1E Édition de revues et périodiques
- 22.1G Édition d'enregistrements sonores
- 22.1J Autres activités d'édition
- 22.2A Imprimerie de journaux
- 22.2C Autre imprimerie n.c.a.
- 22.2E Reliure
- 22.2G Activités de pré-press
- 22.2J Activités graphiques auxiliaires
- 22.3A Reproduction d'enregistrements sonores
- 22.3C Reproduction d'enregistrements vidéo
- 22.3E Reproduction d'enregistrements informatiques

C31 Industrie pharmaceutique

- 24.4A Fabrication de produits pharmaceutiques de base
- 24.4C Fabrication de médicaments
- 24.4D Fabrication d'autres produits pharmaceutiques

C32 Fabrication de savons, de parfums et de produits d'entretien

- 24.5A Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien
- 24.5C Fabrication de parfums et de produits pour la toilette

C41 Fabrication de meubles

- 36.1A Fabrication de sièges
- 36.1C Fabrication de meubles de bureau et de magasin
- 36.1E Fabrication de meubles de cuisine
- 36.1G Fabrication de meubles meublants
- 36.1H Fabrication de meubles de jardin et d'extérieur
- 36.1J Fabrication de meubles n.c.a.
- 36.1K Industries connexes de l'ameublement
- 36.1M Fabrication de matelas

C42 Bijouterie et fabrication d'instruments de musique

- 36.2A Fabrication de monnaies
- 36.2C Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie
- 36.3Z Fabrication d'instruments de musique

C43 Fabrication d'articles de sport, de jeux et industries diverses

36.4Z Fabrication d'articles de sport

36.5Z Fabrication de jeux et jouets

36.6A Bijouterie fantaisie

36.6C Industrie de la broserie

36.6E Autres activités manufacturières n.c.a.

C44 Fabrication d'appareils domestiques

29.7A Fabrication d'appareils électroménagers

29.7C Fabrication d'appareils ménagers non électriques

C45 Fabrication d'appareils de réception, d'enregistrement et de reproduction (son, image)

32.3Z Fabrication d'appareils de réception, enregistrement ou reproduction du son et de l'image

C46 Fabrication de matériel optique et photographique, horlogerie

33.4A Fabrication de lunettes

33.4B Fabrication d'instruments d'optique et de matériel photographique

33.5Z Horlogerie

Annexe 4 - Les questions conjoncturelles posées à l'enquête Industrie

Les questions harmonisées au niveau européen sont indiquées par la mention (OUI) dans la dernière colonne du tableau ci-dessous. Elles sont au nombre de 16, dont 7 questions mensuelles et 9 trimestrielles. Les intitulés des questions et des modalités de réponse ci-dessous correspondent aux formulations des questionnaires à compter de janvier 2004, c'est-à-dire après inclusion des évolutions de questionnaires mises en place dans la perspective d'une harmonisation accrue au niveau européen. Les questions qui ont été reformulées en 2004, même de façon mineure, sont annotées par un astérisque (*). Les questionnaires relatifs à l'année 2006 sont présentés à la fin de ce volume (Cf. Annexe 6).

Type de question	Intitulé résumé de la question	Réponse et codage	Type de réponse	Périodicité	Échantillon constant	UE
Produit	Évolution de la production au cours des trois derniers mois (*)	1 en hausse 3 stable 5 en baisse	trimodale	mensuelle	OUI	OUI
Produit	Évolution probable de la production au cours des trois prochains mois (*)	1 en hausse 3 stable 5 en baisse	trimodale	mensuelle	OUI	OUI
Produit	Évolution des commandes globales au cours des trois derniers mois (*)	1 en hausse 3 stable 5 en baisse	trimodale	trimestrielle	OUI	OUI
Produit	Évolution probable des commandes globales au cours des trois prochains mois (*)	1 en hausse 3 stable 5 en baisse	trimodale	trimestrielle	OUI	NON
Produit	Durée de production assurée par le carnet de commandes globales, en semaines	indication quantitative	quantitative	trimestrielle	OUI	OUI
Produit	Niveau du carnet de commandes globales	1 supérieur à la normale 3 normal 5 inférieur à la normale	trimodale	mensuelle	OUI	OUI
Produit	Évolution des commandes étrangères au cours des trois derniers mois (*)	1 en hausse 3 stable 5 en baisse	trimodale	trimestrielle	OUI	NON
Produit	Évolution probable des commandes étrangères au cours des trois prochains mois (*)	1 en hausse 3 stable 5 en baisse	trimodale	trimestrielle	OUI	OUI
Produit	Niveau du carnet de commandes étrangères	1 supérieur à la normale 3 normal 5 inférieur à la normale	trimodale	mensuelle	OUI	OUI
Produit	Position compétitive sur le marché national au cours des trois derniers mois (*)	1 en hausse 3 stable 5 en baisse	trimodale	trimestrielle	OUI	OUI
Produit	Position compétitive sur le marché de l'Union européenne au cours des trois derniers mois (*)	1 en hausse 3 stable 5 en baisse	trimodale	trimestrielle	OUI	OUI
Produit	Position compétitive sur le marché hors Union européenne au cours des trois derniers mois (*)	1 en hausse 3 stable 5 en baisse	trimodale	trimestrielle	OUI	OUI

Type de question	Intitulé résumé de la question	Réponse et codage	Type de réponse	Périodicité	Échantillon constant	UE
Produit	Délai de livraison au cours des trois derniers mois	1 en hausse 3 stable 5 en baisse	trimodale	trimestrielle	OUI	NON
Produit	Évolution des stocks de produits finis au cours des trois derniers mois (*)	1 en hausse 3 stable 5 en baisse	trimodale	trimestrielle	OUI	NON
Produit	Niveau des stocks de produits finis	1 supérieur à la normale 3 normal 5 inférieur à la normale	trimodale	mensuelle	OUI	OUI
Produit	Évolution des prix de vente au cours des trois derniers mois (*)	1 en hausse 3 stable 5 en baisse + indication quantitative	trimodale et quantitative	trimestrielle	NON	NON
Produit	Évolution des prix de vente à l'exportation au cours des trois derniers mois (*)	1 en hausse 3 stable 5 en baisse + indication quantitative	trimodale et quantitative	trimestrielle	NON	NON
Produit	Évolution probable des prix de vente au cours des trois prochains mois (*)	1 en hausse 3 stable 5 en baisse	trimodale	mensuelle	OUI	OUI
Produit	Évolution probable des prix de vente au cours des trois prochains mois (*)	indication quantitative	trimodale	trimestrielle	NON	NON
Entreprise	Facteurs limitant la production (demande insuffisante, insuffisance de main-d'œuvre, de l'équipement, difficultés d'approvisionnement, etc) (*)	1 si la modalité est cochée (par exemple, demande insuffisante) 2 sinon	Pluri-modale	trimestrielle	OUI	OUI
Entreprise	Goulots de production	1 oui 2 non	dichotomique	trimestrielle	OUI	NON
Entreprise	Marges de production que pourrait réaliser l'entreprise si la demande était plus forte, sans avoir besoin d'embaucher	indication quantitative	quantitative	trimestrielle	OUI	NON
Entreprise	Possibilité d'accroître encore la production si la demande était plus forte, en embauchant du personnel supplémentaire	1 oui 2 non	dichotomique	trimestrielle	OUI	NON
Entreprise	Taux d'utilisation des capacités de production (*)	indication quantitative	quantitative	trimestrielle	OUI	OUI
Entreprise	Évaluation de la capacité de production, compte tenu de la demande	1 plus que suffisante 3 suffisante 5 insuffisante	trimodale	trimestrielle	OUI	OUI
Entreprise	Difficultés de trésorerie	1 oui 2 non	dichotomique	trimestrielle	OUI	NON
Entreprise	Difficultés de recrutement	1 oui 2 non	dichotomique	trimestrielle	OUI	NON

Type de question	Intitulé résumé de la question	Réponse et codage	Type de réponse	Périodicité	Échantillon constant	UE
Entreprise	Évolution des effectifs au cours des trois derniers mois (*)	1 en hausse 3 stable 5 en baisse	qualitative	mensuelle	OUI	NON
Entreprise	Évolution probable des effectifs au cours des trois prochains mois (*)	1 en hausse 3 stable 5 en baisse	qualitative	mensuelle	OUI	OUI
Entreprise	Évolution de la durée du travail au cours des trois derniers mois (*)	1 en hausse 3 stable 5 en baisse	qualitative	trimestrielle	OUI	NON
Entreprise	Évolution probable de la durée du travail au cours des trois prochains mois (*)	1 en hausse 3 stable 5 en baisse	qualitative	trimestrielle	OUI	NON
Entreprise	Taux de salaire	indication quantitative	quantitative	trimestrielle	NON	NON
Entreprise	Opinion sur les perspectives de production dans l'industrie totale au cours des trois prochains mois	1 en hausse 3 stable 5 en baisse	qualitative	mensuelle	NON	NON
Entreprise	Opinion sur les perspectives d'exportations dans l'industrie totale au cours des trois prochains mois	1 en hausse 3 stable 5 en baisse	qualitative	trimestrielle	NON	NON
Entreprise	Opinion sur les perspectives de prix dans l'industrie totale au cours des trois prochains mois	1 en hausse 3 stable 5 en baisse	qualitative	mensuelle	NON	NON
Entreprise	Opinion sur les perspectives de salaire dans l'industrie totale au cours des trois prochains mois	1 en hausse 3 stable 5 en baisse	qualitative	trimestrielle	NON	NON

Annexe 5 - Les modèles de questionnaires relatifs à l'année 2006

Cette annexe présente les deux modèles de questionnaires utilisés dans l'enquête Industrie. Le premier modèle correspond au questionnaire mensuel (février, mars, mai, juin, septembre, novembre et décembre). Le second modèle est utilisé lors des occurrences trimestrielles de l'enquête (janvier, avril, juillet et octobre).

Cadre réservé à l'INSEE
QN01F/V 0001 SIRET
-

Dossier suivi par :

Tél :
Fax :

Paris, le

**ENQUETE SUR LA SITUATION ET LES PERSPECTIVES
DANS L'INDUSTRIE
Septembre 2006**

Questionnaire à retourner avant le

En répondant sur le site <http://conjoncture.entreprises.insee.fr> vous disposez d'un mode de réponse innovant et contribuez à la modernisation de la gestion des enquêtes de conjoncture.
En cas de perte de vos codes, contactez l'assistance par téléphone au 02 40 99 90 65 ou par mail assistance-conjoncture@insee.fr en précisant votre numéro Siren et le nom de l'enquête.

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de bien vouloir remplir ce questionnaire. Votre réponse contribuera à l'évaluation de la conjoncture dans votre secteur d'activité. La synthèse des résultats de l'enquête, « Informations Rapides », sera mise en ligne sur le site internet de l'Insee le jour de la publication de l'enquête (www.insee.fr, cliquer sur "Les grands indicateurs", puis sur "Indicateurs de conjoncture", puis le cas échéant, sur "Autres indicateurs").

*Le Chef du Département de la Conjoncture
É. DUBOIS*

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête, reconnue **d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire**. Visa n° 2006M002EC du Ministre de l'Economie, des finances et de l'industrie valable pour l'année 2006.
Aux termes de l'article 6 de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique, les renseignements transmis en réponse au présent questionnaire ne sauraient en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique. L'article 7 de la loi précitée stipule d'autre part que tout défaut de réponse ou une réponse sciemment inexacte peut entraîner l'application d'une amende administrative.
Questionnaire confidentiel destiné à la direction générale de l'Insee.
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête par les entreprises individuelles. Elle leur garantit un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de la direction générale de l'Insee.

COMMENTAIRES

Nom et fonction de la personne qui a répondu :
Téléphone : Courriel :
Corrigez l'adresse de l'entreprise si elle est erronée.

Certaines questions peuvent être sans objet au niveau de votre entreprise. C'est le cas, par exemple, si celle-ci est donneuse d'ordre, sous-traitante ou intégrée dans un groupe. Nous vous prions néanmoins de bien vouloir renseigner les questions pertinentes pour votre activité.

QUESTIONS RELATIVES AUX PRODUITS DE VOTRE ENTREPRISE (le cas échéant, mettre à jour la liste de produits pré-imprimés, SVP)

DESIGNATION DES PRODUITS <i>Les données ci-dessous concernent vos unités de production localisées en France :</i>	PRODUIT 1 :	PRODUIT 2 :	PRODUIT 3 :	PRODUIT 4 :
1. VOTRE PRODUCTION a. Evolution au cours des 3 derniers mois b. Evolution probable au cours des 3 prochains mois	<input type="checkbox"/> ↗ <input type="checkbox"/> → <input type="checkbox"/> ↘	<input type="checkbox"/> ↗ <input type="checkbox"/> → <input type="checkbox"/> ↘	<input type="checkbox"/> ↗ <input type="checkbox"/> → <input type="checkbox"/> ↘	<input type="checkbox"/> ↗ <input type="checkbox"/> → <input type="checkbox"/> ↘
2. LES COMMANDES (OU LA DEMANDE) GLOBALE(S) <i>(toutes provenances)</i> a. Considérez-vous que, compte tenu de la saison, votre carnet de commandes (ou votre demande) est actuellement	supérieur(e) à la normale normal(e) inférieur(e) à la normale	supérieur(e) à la normale normal(e) inférieur(e) à la normale	supérieur(e) à la normale normal(e) inférieur(e) à la normale	supérieur(e) à la normale normal(e) inférieur(e) à la normale
3. LES COMMANDES (OU LA DEMANDE) ETRANGERE(S) a. Considérez-vous que, compte tenu de la saison, votre carnet de commandes étrangères (ou votre demande étrangère) est	supérieur(e) à la normale normal(e) inférieur(e) à la normale	supérieur(e) à la normale normal(e) inférieur(e) à la normale	supérieur(e) à la normale normal(e) inférieur(e) à la normale	supérieur(e) à la normale normal(e) inférieur(e) à la normale
4. VOS STOCKS DE PRODUITS FINIS (produits prêts pour la vente) a. Considérez-vous que, compte tenu de la saison, vos stocks actuels de produits fabriqués sont b. Si la nature de votre production fait que vous travaillez toujours sans stocks de produits fabriqués, encerclez la réponse ci-contre	supérieurs à la normale normaux inférieurs à la normale jamais de stocks	supérieurs à la normale normaux inférieurs à la normale jamais de stocks	supérieurs à la normale normaux inférieurs à la normale jamais de stocks	supérieurs à la normale normaux inférieurs à la normale jamais de stocks
5. VOS PRIX DE VENTE a. Evolution probable de vos prix de vente (<i>hors taxes</i>) au cours des trois prochains mois	<input type="checkbox"/> ↗ <input type="checkbox"/> → <input type="checkbox"/> ↘	<input type="checkbox"/> ↗ <input type="checkbox"/> → <input type="checkbox"/> ↘	<input type="checkbox"/> ↗ <input type="checkbox"/> → <input type="checkbox"/> ↘	<input type="checkbox"/> ↗ <input type="checkbox"/> → <input type="checkbox"/> ↘

VOS PREVISIONS SUR L'INDUSTRIE FRANCAISE DANS SON ENSEMBLE

(Il s'agit ici de votre opinion sur l'ensemble de l'industrie française)

6. EVOLUTION PROBABLE AU COURS DES 3 PROCHAINS MOIS :

- a. Du volume de la production industrielle ↗ → ↘
- b. Du niveau général des prix des produits industriels ↗ → ↘

QUESTIONS RELATIVES A LA MAIN D'ŒUVRE

7. LES EFFECTIFS TOTAUX DE VOTRE ENTREPRISE :

- a. Evolution au cours des 3 derniers mois ↗ → ↘
- b. Evolution probable au cours des 3 prochains mois ↗ → ↘

Cadre réservé à l'INSEE

QN02G/V 0001
SIRET

-

Dossier suivi par :

Tél :
Fax :

Paris, le

**ENQUETE SUR LA SITUATION ET LES PERSPECTIVES
DANS L'INDUSTRIE
Octobre 2006**

Questionnaire à retourner avant le

En répondant sur le site <http://conjoncture.entreprises.insee.fr> vous disposez d'un mode de réponse innovant et contribuez à la modernisation de la gestion des enquêtes de conjoncture.
En cas de perte de vos codes, contactez l'assistance par téléphone au 02 40 99 90 65 ou par mail assistance-conjoncture@insee.fr en précisant votre numéro Siren et le nom de l'enquête.

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de bien vouloir remplir ce questionnaire. Votre réponse contribuera à l'évaluation de la conjoncture dans votre secteur d'activité. La synthèse des résultats de l'enquête, « Informations Rapides », sera mise en ligne sur le site internet de l'Insee le jour de la publication de l'enquête (www.insee.fr, cliquer sur "Les grands indicateurs", puis sur "Indicateurs de conjoncture", puis le cas échéant, sur "Autres indicateurs").

*Le Chef du Département de la Conjoncture
É. DUBOIS*

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête, reconnue **d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire**. Visa n° 2006M002EC du Ministre de l'Economie, des finances et de l'industrie valable pour l'année 2006.

Aux termes de l'article 6 de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique, les renseignements transmis en réponse au présent questionnaire ne sauraient en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique. L'article 7 de la loi précitée stipule d'autre part que tout défaut de réponse ou une réponse sciemment inexacte peut entraîner l'application d'une amende administrative.

Questionnaire confidentiel destiné à la direction générale de l'Insee.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête par les entreprises individuelles. Elle leur garantit un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de la direction générale de l'Insee.

COMMENTAIRES

Nom et fonction de la personne qui a répondu :
Téléphone : Courriel :
Corrigez l'adresse de l'entreprise si elle est erronée.

QUESTIONS RELATIVES AUX MATIÈRES PREMIÈRES OU DEMI-PRODUITS ACHETÉS PAR VOTRE ENTREPRISE

DESIGNATION DES MATIERES PREMIERES OU DEMI-PRODUITS <i>Les données ci-dessous concernent vos unités de production localisées en France :</i> Montant approximatif des achats en 2005	MATIERE 1 : milliers d'euros	
1. EPROUVEZ-VOUS DES DIFFICULTES D'APPROVISIONNEMENT ?	OUI	NON	OUI
2. LES QUANTITES ACHETEES OU A ACHETER a. Evolution au cours des 3 derniers mois	↗	⇒	↘
b. Evolution probable au cours des 3 prochains mois	↗	⇒	↘
3. LES STOCKS DE MATIERES PREMIERES OU DEMI-PRODUITS a. Evolution au cours des 3 derniers mois	↗	⇒	↘
b. Estimez-vous que, compte tenu de la saison, vos stocks de matières premières sont	supérieurs à la normale	normaux	inférieurs à la normale

QUESTIONS RELATIVES AUX PRODUITS DE VOTRE ENTREPRISE

DESIGNATION DES PRODUITS <i>Les données ci-dessous concernent vos unités de production localisées en France :</i> Montant approximatif des ventes totales en France et à l'étranger en 2005 (hors taxes)	PRODUIT 1 : milliers d'euros	
Montant approximatif des ventes à l'étranger en 2005 milliers d'euros	
1. VOTRE PRODUCTION a. Evolution au cours des 3 derniers mois	↗	⇒	↘
b. Evolution probable au cours des 3 prochains mois	↗	⇒	↘
2. LES COMMANDES (OU LA DEMANDE) GLOBALE(S) (toutes provenances) a. Evolution au cours des 3 derniers mois	↗	⇒	↘
b. Evolution probable au cours des 3 prochains mois	↗	⇒	↘
c. Sur la base des commandes enregistrées restant à exécuter et du rythme actuel de fabrication, pour combien de semaines estimez-vous que votre activité est assurée ?	environ	semaines
d. Considérez-vous que compte tenu de la saison, votre carnet de commande (ou votre demande) est actuellement	supérieur(e) à la normale	normal(e)	inférieur(e) à la normale
3. LES COMMANDES (OU LA DEMANDE) ETRANGERE(S) a. Evolution au cours des 3 derniers mois	↗	⇒	↘
b. Evolution probable au cours des 3 prochains mois	↗	⇒	↘
c. Considérez-vous que, compte tenu de la saison, votre carnet de commandes étrangères (ou votre demande étrangère) est actuellement	supérieur(e) à la normale	normal(e)	inférieur(e) à la normale
4. VOTRE POSITION COMPETITIVE Evolution au cours des 3 derniers mois : a. Sur le marché national	↗	⇒	↘
b. Sur les marchés étrangers à l'intérieur de l'Union Européenne	↗	⇒	↘
c. A l'extérieur de l'Union Européenne	↗	⇒	↘
5. LES DELAIS DE LIVRAISON a. Evolution au cours des 3 derniers mois	↗	⇒	↘
6. VOS STOCKS DE PRODUITS FINIS (produits prêts pour la vente) Si la nature de votre production fait que vous travaillez toujours sans stock de produits fabriqués encerclez la réponse ci contre	jamais de stocks		jamais
a. Evolution au cours des 3 derniers mois	↗	⇒	↘
b. Considérez-vous que, compte tenu de la saison, vos stocks actuels de produits fabriqués sont	supérieurs à la normale	normaux	inférieurs à la normale
c. Combien de semaines de votre production actuelle représentent vos stocks de produits fabriqués ?	environ	semaines
7. VOS PRIX DE VENTE Evolution au cours des 3 derniers mois : a. de vos prix de vente (hors taxes)	+ %	=	- %
b. de vos prix de vente à l'exportation exprimés en euro	+ %	=	- %
Evolution probable de vos prix de vente au cours des 3 prochains mois (hors taxes)	↗	⇒	↘
Veuillez également indiquer leur variation approximative	+ %	=	- %

MATIERE 2 :		MATIERE 3 :			MATIERE 4 :		
..... milliers d'euros	 milliers d'euros		 milliers d'euros		
NON		OUI	NON		OUI	NON	
⇒	⇩	⇧	⇒	⇩	⇧	⇒	⇩
⇒	⇩	⇧	⇒	⇩	⇧	⇒	⇩
⇒	⇩	⇧	⇒	⇩	⇧	⇒	⇩
normaux	inférieurs à la normale	supérieurs à la normale	normaux	inférieurs à la normale	supérieurs à la normale	normaux	inférieurs à la normale

Certaines questions peuvent être sans objet au niveau de votre entreprise. C'est le cas, par exemple, si celle-ci est donneuse d'ordre, sous-traitante ou intégrée dans un groupe. Nous vous prions néanmoins de bien vouloir renseigner les questions pertinentes pour votre activité.

PRODUIT 2 :		PRODUIT 3 :			PRODUIT 4 :		
..... milliers d'euros milliers d'euros	 milliers d'euros milliers d'euros		 milliers d'euros milliers d'euros		
⇒		⇧	⇒	⇩	⇧	⇒	⇩
⇒		⇧	⇒	⇩	⇧	⇒	⇩
⇒	⇩	⇧	⇒	⇩	⇧	⇒	⇩
⇒	⇩	⇧	⇒	⇩	⇧	⇒	⇩
..... semaines normal(e)	inférieur(e) à la normale	environ supérieur(e) à la normale semaines normal(e)	inférieur(e) à la normale	environ supérieur(e) à la normale semaines normal(e)	inférieur(e) à la normale
⇒	⇩	⇧	⇒	⇩	⇧	⇒	⇩
⇒	⇩	⇧	⇒	⇩	⇧	⇒	⇩
normal(e)	inférieur(e) à la normale	supérieur(e) à la normale	normal(e)	inférieur(e) à la normale	supérieur(e) à la normale	normal(e)	inférieur(e) à la normale
⇒	⇩	⇧	⇒	⇩	⇧	⇒	⇩
⇒	⇩	⇧	⇒	⇩	⇧	⇒	⇩
de stocks		jamais de stocks			jamais de stocks		
⇒	⇩	⇧	⇒	⇩	⇧	⇒	⇩
normaux	inférieurs à la normale	supérieurs à la normale	normaux	inférieurs à la normale	supérieurs à la normale	normaux	inférieurs à la normale
..... semaines		environ semaines		environ semaines	
=	- %	+ %	=	- %	+ %	=	- %
=	- %	+ %	=	- %	+ %	=	- %
⇒	⇩	⇧	⇒	⇩	⇧	⇒	⇩
=	- %	+ %	=	- %	+ %	=	- %

Les en-têtes des colonnes décrivent vos principaux produits et matières premières. Si certains libellés préimprimés ne sont plus adaptés à votre activité, merci de bien vouloir les corriger. Pour un produit ou une consommation intermédiaire nouveau vous pouvez utiliser une colonne supplémentaire, dans la limite du nombre de colonnes prévues.

VOS PREVISIONS SUR L'INDUSTRIE FRANCAISE DANS SON ENSEMBLE

Il ne s'agit pas ici de votre entreprise, ni même de votre branche d'industrie, mais de l'ensemble de l'industrie française.

Evolutions probables au cours des 3 prochains mois :

1. du volume de la production industrielle ⇧ ⇒ ⇩
2. du volume des exportations de produits fabriqués vers l'étranger ⇧ ⇒ ⇩
3. du niveau général des prix des produits industriels ⇧ ⇒ ⇩
4. des salaires horaires

hausse sensible faible hausse stabilité

S.V.P.

Veillez répondre aux questions au verso.

NATURE ET IMPORTANCE DE L'ENTREPRISE

Les données ci-dessous concernent vos unités de production localisées en France :

1. Ordre de grandeur de votre chiffre d'affaires (hors taxes) en **2005** milliers d'euros
2. Nombre de salariés employés par l'entreprise au 31 décembre **2005** salariés
3. Montant approximatif de vos ventes à l'étranger en **2005** milliers d'euros

QUELQUES INDICATIONS SUR LA SITUATION ACTUELLE DANS VOTRE ENTREPRISE

(Placer une croix dans la case qui convient)

1. Facteurs limitant actuellement votre production

Etes-vous actuellement empêché(e) de développer votre production comme vous le souhaiteriez en raison :

- d'une demande insuffisante ?
- de l'insuffisance de votre équipement ou de votre matériel ?
- de l'insuffisance d'un personnel que vous avez des difficultés à accroître ?
- de contraintes financières ?
- de difficultés d'approvisionnement ?
- d'autres facteurs (précisez) ?
- sans objet (vous êtes déjà actuellement en mesure de développer votre production comme vous le souhaitez)

2. Goulots et utilisation des capacités de production

- Si vous receviez plus de commandes, pourriez-vous produire davantage, avec vos moyens actuels ? OUI NON

Si OUI, quel pourrait être l'accroissement de votre production avec le matériel dont vous disposez et sans que vous ayez besoin d'embaucher du personnel supplémentaire ? environ %

- Pourriez-vous produire davantage encore en embauchant du personnel supplémentaire ? OUI NON

- Votre entreprise fonctionne actuellement à % de ses capacités disponibles.

Il s'agit du ratio (en %) de votre production actuelle sur la production maximale que vous pourriez obtenir en embauchant éventuellement du personnel supplémentaire.

3. Compte tenu de votre carnet de commandes actuel et de l'évolution probable des commandes au cours des prochains mois, considérez-vous que votre capacité de production actuelle :

- est plus que suffisante est suffisante n'est pas suffisante

- 4. Eprouvez-vous actuellement des difficultés de trésorerie ? OUI NON

QUESTIONS RELATIVES A LA MAIN D'OEUVRE

- 1. Eprouvez-vous actuellement des difficultés de recrutement ? OUI NON

Si OUI, pour quels types de personnels ?

- manœuvres et ouvriers spécialisés ouvriers qualifiés et contremaîtres techniciens ou cadres

2. Effectifs totaux et durée hebdomadaire du travail

	Effectifs			Durée de travail		
a. Evolution au cours des 3 derniers mois	↗	⇒	↘	↗	⇒	↘
b. Evolution probable au cours des 3 prochains mois	↗	⇒	↘	↗	⇒	↘

3. Taux de salaire (marquez 0 s'ils n'ont pas varié)

En moyenne, de combien ont varié les salaires horaires dans votre entreprise au cours du troisième trimestre de 2006 ? %

Annexe 6 - Les taux de couverture des différentes strates dans le champ de l'enquête

(source : EAE 2003)

Activité	Taille	Taux de couverture (en %)		Taux de sondage (en %)
		Chiffres d'affaires	Effectifs	
Ensemble de l'industrie	ensemble	71	57	16
	de 20 à 99 salariés	15	8	7
	de 100 à 499 salariés	54	43	39
	500 salariés et plus	93	93	90
I.A.A.	ensemble	69	61	23
	de 20 à 99 salariés	15	11	10
	de 100 à 499 salariés	61	53	51
	500 salariés et plus	100	100	100
Ensemble hors I.A.A.	ensemble	72	56	15
	de 20 à 99 salariés	15	7	6
	de 100 à 499 salariés	52	41	37
	500 salariés et plus	93	92	89
Industrie Manufacturière	ensemble	69	55	15
	de 20 à 99 salariés	15	7	6
	de 100 à 499 salariés	52	41	37
	500 salariés et plus	92	92	89
Biens Intermédiaires	ensemble	67	52	15
	de 20 à 99 salariés	21	8	6
	de 100 à 499 salariés	55	42	37
	500 salariés et plus	96	93	87
Biens d'équipement	ensemble	64	52	13
	de 20 à 99 salariés	9	7	5
	de 100 à 499 salariés	47	38	34
	500 salariés et plus	86	86	88
Automobile	ensemble	94	88	25
	de 20 à 99 salariés	6	6	5
	de 100 à 499 salariés	49	45	41
	500 salariés et plus	100	100	100
Biens de consommation	ensemble	59	52	16
	de 20 à 99 salariés	9	8	7
	de 100 à 499 salariés	51	43	39
	500 salariés et plus	80	92	90
Energie	ensemble	97	92	55
	de 20 à 99 salariés	37	44	35
	de 100 à 499 salariés	40	40	42
	500 salariés et plus	100	100	100

Note de lecture : Il s'agit du pourcentage du chiffre d'affaires, des effectifs et du nombre d'entreprises de l'échantillon par rapport à la base de sondage (EAE 2003), pour l'ensemble des entreprises de plus de 20 salariés.